

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2309 - 2 novembre 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Les grands patrons
en veulent toujours plus**

**Après les pigeons
les rapaces**

**Aux travailleurs
de leur voler
dans les plumes**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Retour partiel à la retraite à 60 ans : une mesquinerie de plus
- Le 14 novembre : manifestation contre l'austérité en Europe
- Restaurateurs : leur avantage fiscal sera-t-il maintenu ?
- Les taxés ne sont pas les privilégiés
- p. 5 ■ Droit de vote des étrangers : vers un renoncement ?
- Congrès du PS : sauver le soldat Ayrault
- Redevance télé : mauvais programme
- Airbus Toulouse : Ayrault inaugure la chaîne A350
- p. 6 ■ Réquisition immédiate des logements vides !
- La droite défend les grands propriétaires
- Vivre dans le froid à cause des profits d'EDF et de GDF Suez
- Isère : vague de froid et désengagement de l'Etat
- p. 7 ■ Dépassement d'honoraires : la médecine pour soigner ou pour s'enrichir ?
- Recul de la contraception : c'est aussi une question financière
- La droite contre l'aide médicale d'Etat
- p. 16 ■ Procès Kerviel
- Prothèses mammaires PIP
- L'Apocalypse selon Parisot
- Le scandale du Distilbène

Dans le monde

- p 8-9 ■ Afrique du Sud : répression et manœuvres syndicales
- Canonisation et politique de la canonnière
- Ford – Genk – Belgique : faire reculer les capitalistes
- Le franc CFA : vestige de la colonisation
- Grèce : les milliardaires échappent à l'impôt

Dans les entreprises

- p. 10 ■ SNCF RFF
- SNCF Lyon
- Prestalis
- p. 11 ■ Hôpital de Morlaix
- Hôpital de Sarlat
- Maison de retraite intercommunale – Pantin
- À propos de la fermeture des maternités
- p. 12 ■ Thomson – Angers
- Camiva-Iveco – Saint-Alban-Leyse
- Center Parc – Vienne
- p. 13 ■ PSA – Aulnay-sous-Bois
- Renault Douai
- p. 14 ■ Ikea
- Ardan Electrolux – Revin
- La Poste – Paris 08
- Sodimedical – Plancy-l'Abbaye
- p. 15 ■ Colgate
- Sanofi – Lyon
- Rhodia Chimie – Saint Fons
- Jour de carence des fonctionnaires

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

ROUEN

Samedi 17 novembre

à partir de 17 heures

Palais des congrès à Oissel, à l'angle des avenues d'Anderten et Saint-Julien



COMPIÈGNE

Samedi 17 novembre

à partir de 18 heures

Salle des fêtes, rue de la République à Margny-lès-Compiègne

FOURMIES

Samedi 15 décembre

à partir de 17 heures

Espace Nelson-Mandela place Marsa-Blondeau Allocution de Nathalie Arthaud à 19 heures

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Après les pigeons, les rapaces de haut vol

Alors que le gouvernement vient de faire cadeau de 750 millions aux patrons de start-up, surnommés les « pigeons », les 98 patrons des plus grandes entreprises privées voient plus grand : ils veulent plusieurs dizaines de milliards.

Ils demandent la suppression de 30 milliards de cotisations patronales sur deux ans et la baisse de l'impôt sur les sociétés. Pour compenser le manque à gagner, ils conseillent, sans vergogne, de faire payer toute la population en augmentant la TVA et de réduire les dépenses pour les écoles, les hôpitaux et les autres services publics.

Parmi ces grands patrons, on trouve le PDG de Total : 12 milliards de profits en 2011 ; celui de Sanofi : 8 milliards de profits ; le patron de la BNP : 6 milliards ; celui de Pernod Ricard : 1 milliard... Et ce sont eux qui se plaignent d'être arrivés « *au bout du supportable* » et qui dénoncent des « *marges bénéficiaires historiquement faibles* » !

Ce sont des pleurnichards doublés de menteurs car cette année encore, en pleine crise, ces mêmes patrons du Cac 40 se sont engagés à verser 38,3 milliards de dividendes aux actionnaires, des dividendes en augmentation de 5 %.

Ils demandent une baisse de l'impôt sur les sociétés alors qu'ils ne payent réellement que 8 %, bien loin des 30 % que payent les petites entreprises. Ils revendiquent une baisse des cotisations sociales alors qu'ils profitent déjà de 30 milliards d'exonérations. Ils sont déjà plus que gâtés, mais ils en veulent toujours plus.

Et ils auraient tort de se gêner car c'est Hollande en personne qui s'est engagé à les aider, au nom de la compétitivité. C'est le gouvernement socialiste lui-même qui a demandé à Gallois, ancien grand patron, de le conseiller sur le sujet, en sachant pertinemment qu'il se ferait l'écho des demandes patronales.

Et cela n'a pas manqué. Le rapport Gallois, pas encore rendu public, n'est plus qu'un secret de Polichinelle : il prône un « *choc de compétitivité* » avec la suppression de 20 milliards de cotisations sociales. Hollande, qui n'a pas encore décidé de l'ampleur et du rythme de ces cadeaux au patronat, a d'ores et déjà pris ses distances avec ce rapport. Alors les grands patrons ont décidé de faire monter les enchères, en sachant que, pour obtenir 20 milliards, il faut en demander 30.

Patronat et gouvernement parlent d'un « *pacte de compétitivité pour relancer la croissance et l'emploi* ». Autrement dit, s'il y a une baisse des cotisations patronales et si l'on doit tous payer plus d'impôts, ce sera pour notre bien. Ils veulent nous faire croire que ce qui est bon pour les actionnaires de Peugeot-Citroën ou de Sanofi est bon pour les travailleurs, bon pour leur salaire et bon pour leur emploi, alors que, depuis des années, les actionnaires s'engraissent et les travailleurs se retrouvent de plus en plus nombreux à la porte et dans la misère.

Les travailleurs ne doivent pas se laisser prendre au piège de la compétitivité et du coût du travail, quand bien même on nous rabâche jusqu'à la nausée que c'est une question de vie ou de mort pour les entreprises françaises.

Dans bien des domaines le « coût du travail » ne joue pas sur les ventes. Total ne vendrait pas plus d'essence, Orange ne placerait pas plus d'abonnements téléphoniques, et McDo ne vendrait pas plus de hamburgers si leurs cotisations sociales étaient réduites. Même dans l'industrie, salaires et cotisations ne sont maintenant qu'une petite partie des coûts et, entre l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, ils se valent.

Pour les grandes entreprises comme celles du Cac 40, les dividendes et les intérêts versés à la minorité de capitalistes et de banquiers coûtent deux fois plus que les cotisations sociales. S'ils estiment que leurs prix de vente sont trop élevés face à la concurrence internationale, qu'ils les réduisent en diminuant les marges bénéficiaires et les dividendes.

Pour le patronat, ce sont toujours les salaires qu'il faut baisser. Ce sont toujours les travailleurs qui doivent faire des efforts, être plus flexibles, plus productifs. Mais les ouvriers de Roumanie, de Chine ou du Maghreb, ont beau toucher des salaires deux, cinq ou dix fois inférieurs à ceux d'ici, on leur sert, à eux-aussi, la propagande de la compétitivité.

Alors les travailleurs n'ont pas à se sacrifier au nom de la compétitivité. Le capitalisme, c'est la guerre économique où les actionnaires se disputent les marchés et les profits qui vont avec. Eh bien, dans cette guerre, les travailleurs n'ont pas à servir de chair à canon. Ils doivent mener leur propre combat pour défendre leur emploi, le pouvoir d'achat de leur salaire et de leur retraite.

• Pour mettre un frein au chômage Interdiction des licenciements !

Avec 47 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en septembre, le chômage est en hausse continue depuis dix-sept mois et il touche maintenant 3 058 900 travailleurs. Encore ne s'agit-il que de ceux classés en catégorie A, qui n'ont eu aucun emploi dans le mois. Cela fait donc 47 000 travailleurs de plus plongés dans l'inquiétude du lendemain, car les chances de retrouver un emploi s'amenuisent.

Par ailleurs, dans les autres catégories recensées, le nombre de chômeurs non indemnisés parce qu'ils ont travaillé plus de 110 heures dans le mois est en

progression constante dépassant les 600 000 personnes dans ce cas. Comme si on pouvait vivre et faire vivre une famille avec un salaire amputé !

Le gouvernement promet que cela ira mieux l'an prochain avec les nouveaux contrats qu'il met en place : contrats aidés, d'avenir ou de génération. Et, comme ses pré-décesseurs, il subventionne le patronat sous prétexte de maintenir l'emploi. Mais cela fait des années que les patrons sont aidés sans que cela mette un frein à l'envolée du chômage. Au lieu de ces aides distribuées en pure perte et

de ces contrats dont la durée est éphémère, pourquoi l'État n'embauche-t-il pas directement sur de vrais emplois indispensables à la société, dans les hôpitaux, la construction, les transports, pour ne citer que quelques secteurs où le manque de personnel est criant ?

Et surtout, pour que le chômage puisse baisser, il faudrait contraindre les patrons en interdisant tout licenciement et en leur imposant de répartir le travail entre tous sans diminution de salaire. C'est une urgence vitale pour les travailleurs.

M.L.

CERCLE LÉON TROTSKY

**Il y a 50 ans, la fin de la guerre d'Algérie
La fin du colonialisme
mais pas de l'oppression**

Vendredi 16 novembre – à 20 h 30

**Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris**

Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

• À propos du retour partiel à la retraite à 60 ans

Une mesquinerie de plus

Pendant sa campagne électorale, François Hollande s'était bien gardé de promettre qu'il reviendrait sur la réforme des retraites imposée par le gouvernement Sarkozy en 2010, qui prévoit entre autres le relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite à 62 ans. Il s'était juste engagé à rétablir le droit de partir à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler tôt et ayant acquis le nombre de trimestres suffisant.

Mais, en préparant leur dossier, de nombreux travailleurs qui pensaient partir en retraite un peu plus tôt ont dû déchanter... Car le décret publié le 3 juillet et prévoyant l'application de cette mesure à partir du 1^{er} novembre comporte une nuance qui leur interdit ce départ anticipé.

Pour avoir le droit de partir en retraite à 60 ans, il faut avoir commencé à travailler à 18 ou 19 ans et avoir tous ses trimestres (41 ou 41,5 ans selon son année de naissance). Mais il s'agit de trimestres « validés », c'est-à-dire travaillés, et non simplement « cotisés ». Une nuance de taille puisqu'elle écarte du décompte les périodes de chômage et de maladie. Les salariés ayant subi une période de chômage ne pourront compter en tout et pour tout que deux trimestres de cotisés, pour l'ensemble de ces périodes non travaillées. Les autres périodes n'étant pas validées pour avoir

droit à la retraite. Ce « bonus » de deux mois vaut aussi pour les mères de famille au titre de la maternité.

En conséquence il n'est prévu que 18 000 départs anticipés cette année et 70 000 en 2013. Et cette mesure s'avère beaucoup moins coûteuse que ce que François Hollande avait annoncé pendant sa campagne. À tel point que la hausse de 0,25 % des cotisations salariales et patronales, prévue pour financer cette mesure, devrait rapporter le double de la somme nécessaire en 2012 et 2013!

Cette nouvelle mesquinerie restera en travers de la gorge de tous ceux, parmi les salariés au chômage après 57,5 ans (165 000 actuellement), qui ne peuvent ni partir à la retraite, parce qu'il leur manque quelques trimestres, ni les valider, parce que personne ne veut les embaucher!

Valérie FONTAINE



Les taxés ne sont pas les privilégiés

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 25 octobre, plusieurs mesures sur le financement de la Sécurité sociale, dont la création d'une nouvelle taxe de 0,3 %, pour la plus grande partie des retraités imposables, et ce dès le 1^{er} avril 2013.

La mesure touchera 7,5 millions de retraités imposables, en fait ceux des pensionnés qui sont soumis à la CSG à un taux de 6,6 %, soit la moitié des 16 millions de retraités.

La ministre des Affaires

sociales, Marisol Touraine, a justifié cette mesure au nom de la « solidarité », en disant que cette taxe est destinée à financer la future réforme de la dépendance. *« C'est la volonté du gouvernement que de pouvoir financer de manière solidaire la dépendance, c'est-à-dire sans demander aux gens de prendre une assurance privée. »*

Les retraités concernés par cette mesure ne sont aucunement des privilégiés puisque même les retraites de 1 200 euros seront taxées, à hauteur

de 3,50 euros. Autant dire que cette nouvelle taxe constituera une ponction, une de plus, car ces prétendues « petites sommes » se cumulent, payées par ceux qui ont travaillé toute leur vie durant et qui, pour leur immense majorité, ne roulent pas sur l'or.

Le gouvernement impose, au nom de la solidarité, qu'il invente et qui lui sert d'alibi, une taxe nouvelle et injuste sur une catégorie de travailleurs.

David MARCIL

• Le 14 novembre

Une manifestation contre l'austérité en Europe

La Confédération européenne des syndicats (CES) a lancé un appel à une journée d'action de tous les travailleurs d'Europe le mercredi 14 novembre, pour que ceux-ci affirment « leur opposition aux mesures d'austérité qui plongent l'Europe dans la stagnation économique, voire la récession, ainsi qu'au démantèlement du modèle social européen ».

En France, les confédérations CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA, reprenant à leur compte cet appel, envisagent des initiatives interprofessionnelles rassemblant ce jour-là les secteurs public et privé pour « une véritable coordination des politiques économiques, la négociation d'un contrat social revendiqué par la CES, des mesures de relance au plan européen ».

Quelles que soient les réserves qu'on peut apporter sur les revendications mises en avant par les organisations qui appellent, et sans connaître les initiatives qui seront arrêtées dans les entreprises et les villes, le fait d'appeler les travailleurs d'ici à manifester avec l'ensemble des travailleurs d'Europe, pour affirmer leur refus commun aux plans d'austérité, est en soi un fait positif. Cela prend le contre-pied de la propagande nationaliste, voire chauvine, qui tend à opposer entre eux les travailleurs de pays différents. Et cela met en évidence la nécessité d'un programme revendicatif commun.

Pour défendre leur avenir, les travailleurs doivent en premier défendre leur emploi et leur salaire, en prenant sur les profits présents et passés accumulés par les capitalistes. Pour garantir un emploi pour

tous, il faut commencer par interdire les licenciements et imposer la répartition du travail entre tous sans perte de salaire. Pour garantir des salaires permettant de vivre, il faut imposer des augmentations générales des salaires et des pensions, en vue de rattraper le retard pris. Il faut une échelle mobile des salaires et des pensions, c'est-à-dire leur indexation sur la hausse réelle des prix. Et pour ne plus subir les effets de la gabegie capitaliste, il faudra imposer le contrôle des travailleurs sur l'économie.

Cette journée doit être l'occasion pour les travailleurs de se mobiliser, en participant largement à toutes les initiatives qui seront proposées, et d'affirmer leur accord avec ce programme de défense des travailleurs face au patronat et aux gouvernements.

Paul SOREL

• Cafetiers-restaurateurs

Leur avantage fiscal sera-t-il maintenu ?

Un rapport présenté mardi 30 octobre par un député PS confirme que la baisse de la TVA dans la restauration a plus profité aux cafetiers-restaurateurs qu'aux consommateurs ou à l'emploi. Si une minorité d'entre eux a tenu les engagements pris, nombreux sont ceux qui se sont contentés d'empocher l'argent sans contrepartie.

En juillet 2009, Sarkozy avait abaissé leur taux de TVA de 19,6 % à 5,5 % (remonté à 7 % depuis le 1^{er} janvier 2012), occasionnant ainsi un manque à gagner pour le Trésor public de 3,2 milliards d'euros par an. En échange de ce cadeau princier, les restaurateurs s'étaient engagés à créer 70 000 emplois sur deux ans, à baisser leurs prix de 3 % en moyenne et à revaloriser les salaires de la profession. Or, le compte n'y est pas.

Seuls 47 000 emplois ont été créés mais, disent les syndicats patronaux des restaurateurs qui ont répondu à tout, s'il n'y avait pas eu de baisse de la TVA, on

aurait été obligés d'en supprimer ! En ce qui concerne les prix, certains ont effectivement été baissés en 2009, mais ont été augmentés depuis. Petite consolation pour le consommateur : la hausse a été légèrement inférieure à l'inflation officielle. Et s'il y a bien eu une revalorisation moyenne des salaires de 5 % et l'octroi d'une prime annuelle équivalant à 2 %, ce n'était pas du luxe, la grille salariale de la profession figurant parmi les plus basses.

Émettre l'idée que le gouvernement puisse en partie revenir sur ce cadeau fiscal en fixant un taux de TVA intermédiaire a aussitôt donné de l'urticaire au lobby des restaurateurs, qui ont, comme l'ensemble des patrons, brandi la menace de suppressions d'emplois et de faillites à venir si l'on touchait à leurs privilèges. Que décidera le gouvernement ? Pliera-t-il devant les restaurateurs comme il le fait face à bien d'autres patrons ? Réponse dans une quinzaine de jours.

Marianne LAMIRAL

• Droit de vote des étrangers

Vers le renoncement ?

Au congrès du PS, le nouveau premier secrétaire Harlem Désir a lancé du haut de la tribune: « Nous nous battons pour le droit de vote des étrangers aux élections locales. C'est une question de dignité républicaine, d'égalité et de fraternité. » Nobles paroles, dans le droit fil de la promesse du candidat Hollande, qui disait vouloir accorder ce droit de vote pour les élections locales aux étrangers

résidant légalement en France depuis cinq ans.

Mais Harlem Désir, comme d'autres leaders du PS, s'est bien gardé de préciser à quelle date cette loi sera soumise aux votes des assemblées ou à un référendum. Et ce n'est pas un oubli, comme ce n'était pas un oubli que le Premier ministre Jean-Marc Ayrault n'en ait même pas parlé dans son intervention.

La porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, a été plus précise et doute que le gouvernement soit en

mesure de présenter cette loi avant... les prochaines élections municipales de mars 2014 !

Pourtant les sondages répètent que plus de 60 % des Français sont pour accorder ce droit aux millions d'étrangers dont les enfants nés en France peuvent voter, alors qu'eux ne le peuvent pas.

Le gouvernement se justifie en expliquant qu'il n'aura pas la majorité des 3/5 au Parlement pour faire passer la loi et qu'il lui faut convaincre d'abord des parlementaires, y compris dans les rangs de l'opposition. Mais

si tel était vraiment son objectif, on verrait le Parti socialiste faire campagne sur cette question, défendre ses convictions. Mais autant on entend la droite vociférer sur cette question, Copé menaçant d'appeler les Français à descendre dans la rue, autant les socialistes se taisent.

Le droit de vote des étrangers aux élections locales figurait au programme de Mitterrand en 1981, dans celui de la gauche plurielle en 1997 et dans celui de Hollande en 2012. La promesse est maigre puisque

le vote ne serait accordé qu'aux élections municipales après cinq ans de résidence en situation régulière, et sans possibilité d'être maire ou adjoint au maire. Eh bien, même sur si peu, le PS est en train de reculer au point que des ministres comme Valls disent qu'il est urgent de ne pas se précipiter.

Que des travailleurs qui enrichissent le pays, payent des impôts, n'aient pas le droit de vote à toutes les élections est un déni de droit.

Louis BASTILLE

• Congrès du Parti socialiste

Sauver le soldat Ayrault

Le congrès du Parti socialiste, qui était celui au cours duquel Martine Aubry transmettait à son successeur, Harlem Désir, son poste de premier secrétaire, a surtout été l'occasion d'organiser une grand-messe autour du Premier ministre Ayrault, mis à mal les jours précédents par l'opposition.

Après les critiques émises

par les représentants de la droite, la majorité socialiste avait visiblement besoin de faire bloc. Les ministres se sont ainsi relayés pendant ces trois jours. Manuel Valls a fait l'éloge de Jean-Marc Ayrault, disant qu'il était « fier » d'être l'un de ses ministres. Martine Aubry a vanté ses qualités d'« honnête homme », Harlem Désir a salué « un grand premier ministre de gauche ».

Mais les ténors socialistes ne

se sont pas seulement employés à répondre aux critiques émises par la droite sur leur capacité à gouverner et sur l'amateurisme dont ils étaient accusés. Jean-Marc Ayrault a défendu sa méthode, celle de la négociation et du dialogue social.

Sauf qu'il s'est également voulu le promoteur d'un « nouveau modèle français », basé sur un préalable : réduire les déficits, c'est-à-dire, pour parler clair, imposer à la population

le remboursement de la dette creusée par les banquiers et les spéculateurs.

La seule audace que les ténors socialistes se sont autorisée a été une exhortation venue de Martine Aubry et d'autres à ne pas céder sur le droit de vote des étrangers aux élections locales.

Ce que des journalistes ont qualifié d'opération sauvetage du « soldat Ayrault », qui était dit-on téléguidée par

François Hollande lui-même, n'a donc pas débordé du terrain de l'affrontement verbal entre la gauche et la droite parlementaires.

Rien donc qui fasse espérer une orientation qui prenne en compte, ne serait-ce qu'un peu, les intérêts de la population laborieuse. Mais qui se faisait encore des illusions à cet égard ?

David MARCIL

• Airbus – Toulouse

Ayrault inaugure la chaîne A350

C'est en grande pompe que le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, accompagné d'une cohorte de personnalités, est venu mardi 3 octobre inaugurer la nouvelle chaîne A350. Pour l'occasion, la direction avait mis les petits plats dans les grands. Dès le vendredi précédent, on s'est affairé pour préparer le hall et il y a même eu une séance de répétition où les ouvriers invités à la cérémonie ont dû s'exercer à « agiter » le petit drapeau A350WX qui leur serait confié.

Bien sûr, petits fours, champagne et autres vins étaient à profusion. À l'entrée du hall réservée aux « VIP », afin que tout ce monde ne soit pas contrarié par les difficultés ou les soucis du monde du travail, la direction avait fait masquer

les panneaux syndicaux par des affiches...

Si les très nombreux invités ont été accueillis dans le hall, c'est dans une salle à part que d'autres, sans doute considérés moins importants, dont les syndicalistes de l'usine, ont pu

assister à la cérémonie. Mais comme la sonorisation n'était pas très bonne, les discours en anglais (traduit en français) de Brégier, le patron d'Airbus, et en français (traduit en anglais) de Ayrault, ont été plutôt inaudibles.

La fête terminée, la « vraie » vie est tout autre. Quelques exemples. Début octobre, les responsables de la chaîne ont demandé de faire entre huit et neuf heures supplémentaires par semaine. En équipe de jour, il faut travailler de 5 heures du matin à 16 heures tous les jours

de la semaine, et en équipe de soir de 16 heures à minuit et demi les mardi, mercredi et jeudi, de 12 heures à 19 heures le vendredi et de 6 heures à midi le samedi. Tout ça pourquoi ? Pour que cet avion soit prêt pour le salon du Bourget.

Quant aux travailleurs sous-traitants, c'est pour eux la galère. Le parking qui leur est dédié est loin de la chaîne et leur

vestiaire est situé entre ce parking et la chaîne. Ils doivent de plus aller chercher leurs outils dans un bâtiment qui se trouve à proximité du hall A350. Leur journée est donc allongée de dix minutes, voire une demi-heure,

Bref, si la presse a parlé d'une cathédrale à propos du hall A350, les conditions de travail sont loin d'être au top.

Correspondant LO



aeroweb

• Redevance télé

Mauvais programme à la télévision

Aurélie Filipetti, ministre de la Culture et de la Communication, a annoncé qu'elle soutiendra l'amendement proposé par un sénateur d'augmenter encore la redevance télévisuelle.

Déjà le Parlement a voté qu'elle passe de 125 à 129 euros. Mais cela ne suffit pas au gouvernement, qui entend la faire grimper de deux euros supplémentaires, ce qui la

mettrait à 131 euros.

Selon la ministre, cette redevance constituerait la ressource la plus « moderne et équitable » de l'audiovisuel public. Elle peut bien nous donner toutes les raisons que l'on voudra, il n'empêche que, pour la population, c'est un impôt de plus qui s'ajoute à tous les autres et, en fin de compte, l'addition s'alourdit.

M. L.

Réquisition immédiate des logements vides !

Répondant aux associations de défense des sans-logis qui manifestaient samedi 27 octobre pour réclamer la réquisition de 100 000 logements vides, la ministre du Logement, Cécile Duflot, s'est déclarée « extrêmement convaincue de la gravité de la situation ». Mais cette « conviction » n'entraîne pourtant pas de décisions immédiates.

La ministre a en effet ajouté : « S'il est nécessaire, je ferai appel à l'ensemble des moyens disponibles, la réquisition fait partie de cette panoplie. (...) Elle peut faire partie des dispositions à mettre en œuvre ».

« S'il est nécessaire ! » Mais dimanche 28 octobre, un homme contraint de vivre à la rue a été retrouvé mort de froid à Paris. Un responsable du collectif Les morts de la rue, rappelait que, depuis le 1^{er} janvier 2012, 280 sans-abri sont morts, car la pauvreté tue toute

l'année, même si le froid, durant les mois d'hiver, aggrave encore la situation des plus démunis. Depuis quelques semaines, les associations qui s'occupent des sans-abri constatent une augmentation des demandes d'hébergement d'urgence, qui

restent en grande partie sans solution. Sur 1 200 personnes qui appellent le Samu social, 400 ne trouvent même pas un tel hébergement.

Devant cette urgence, Cécile Duflot, au nom de l'ensemble du gouvernement socialiste,

répond... par la prudence : la loi sur la réquisition des logements vides « peut s'appliquer » nous dit-elle.

Le minimum serait pourtant que cette loi s'applique sans attendre. L'association Droit au logement évalue à 2,39 millions

le nombre de logements et locaux vacants en 2011 en France. Les logements vides existent et la loi le permet, alors qu'attend le gouvernement ?

Aline RETESSE

La droite défend les grands propriétaires

Il a suffi que la ministre du Logement, Cécile Duflot, évoque l'éventualité d'une réquisition de logements vacants, pour qu'aussitôt des ténors de la droite montent au créneau.

La ministre comptait peut-être esquiver la critique en soulignant que la réquisition avait « été mise en œuvre notamment lorsque Jacques Chirac était président de la République, parce que la crise était particulièrement difficile ». Eh bien, ça n'a pas marché ! L'actuel secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, serait prêt à l'admettre pour des situations d'extrême urgence et pour un temps « très bref », mais il ne peut s'empêcher de faire la grimace car « il y a dans la terminologie même de la réquisition de logements vacants cette idée

selon laquelle on doit désigner des bous émissaires en s'attaquant à la propriété ».

Le pompon revient sans doute à Patrick Devedjian, président UMP du Conseil général des Hauts-de-Seine, pour lequel la réquisition, une idée « désastreuse », reviendrait selon lui à « donner un gros coup sur la tête au marché de l'immobilier ». Entre le coup de massue que constitue le manque d'un toit pour les sans-logis et un manque à gagner pour les requins de l'immobilier, il choisit les requins.

Non seulement la référence à Chirac ne calme pas les ardeurs de la droite, mais du point de vue des mal-logés, elle n'augure pas favorablement des mesures à venir. En effet, après l'arrivée de Chirac à la présidence, en 1995, le

gouvernement avait présenté, à grand renfort de publicité, des plans de « réquisition », mais deux ans plus tard, moins de 1 200 logements avaient été mis à la disposition de familles. Les banques, les assurances, les fonds de placement, autrement dit les investisseurs institutionnels propriétaires des logements en question, reçurent une indemnisation équivalente à un loyer « au prix du marché » pour des logements vides qu'ils avaient choisis eux-mêmes parmi les plus vétustes, inoccupés depuis longtemps et nécessitant des travaux que l'État prit à sa charge.

La « réquisition » de Chirac n'est donc pas vraiment un modèle du genre !

Jean SANDAY

Vivre dans le froid à cause les profits d'EDF et de GDF Suez

À cause de la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité, la moitié des foyers n'a plus les moyens de se chauffer correctement. C'est ce que montre le baromètre du médiateur de l'énergie, l'autorité administrative chargée de régler les litiges

entre les particuliers et leurs fournisseurs. Dans l'impossibilité de régler leurs factures, beaucoup choisissent donc de baisser leurs radiateurs, parfois au-delà de ce qui serait raisonnable pour leur santé. Il existe certes des tarifs de solidarité pour les personnes

ayant droit à la CMU, mais ils ne permettent qu'une faible réduction. Le médiateur relève aussi que parmi les personnes qui l'ont saisi, la dette moyenne approche les 2 000 euros. Et au bout du compte, EDF ou GDF Suez n'hésitent pas à couper le courant ou le gaz.

Prendre sur les trois milliards de bénéfices qu'EDF ou GDF Suez ont faits chacun en 2011 serait la solution. Mais ce chemin n'est pas celui que prend le gouvernement. Ses efforts sont en ce moment concentrés sur la discussion du projet de tarification

progressive de l'énergie. Il s'agirait de faire payer plus cher les « gaspilleurs » d'énergie, entre autre ceux dont le logement est mal isolé, et qui sont souvent les mêmes qui n'arrivent pas à régler leurs factures.

Daniel Mescla

• Agglomération de Grenoble (Isère)

Vague de froid et désengagement de l'État

L'épisode de froid, de vent et de neige du dernier week-end d'octobre en Isère a annoncé l'hiver et les situations dramatiques qui l'accompagnent. Les sans-abri, plusieurs centaines de personnes, restent à la rue dans le froid. Le 115 de Isère, numéro d'urgence sociale, reçoit 120 demandes d'hébergement chaque jour, mais neuf à dix seulement obtiennent une réponse positive.

C'est dans ces conditions que la préfecture met la dernière main à son plan hivernal de mise à l'abri. À la fin de l'hiver dernier, le préfet de l'Isère s'était fait blâmer par le ministère, car les hébergements hivernaux étaient parmi les plus coûteux dans le département. Alors cette année, il ne sera plus question de garder les personnes dans les hébergements la journée. Il ne sera prévu que des abris de nuit, à charge pour les associations, déjà surchargées, d'accueillir le jour, si elles le peuvent, dans leurs locaux. Et pour les personnes ou les familles qui seront envoyées s'abriter à l'autre bout du département, si elles

refusent, aucune autre proposition ne leur sera faite. Quant à la population rom de l'agglomération, 120 à 130 familles en squat ou dans des bidonvilles, leur avenir est très incertain, puisque deux campements sont sur le point d'être évacués.

Samedi 27 octobre, grâce à la mobilisation d'associations et de riverains d'un quartier d'Échirolles, choqués de voir au pied de leur logement des hommes, des femmes et des enfants camper sous des tentes dans des conditions extrêmement précaires, la préfecture a été amenée à rendre disponible un gymnase pour le week-end. C'est d'ailleurs par ces mêmes voisins que ces quelques

dizaines de personnes y ont été conduites. On peut davantage compter sur la solidarité du voisinage que sur les services de l'État.

Correspondant LO

Le campement de Roms de Saint-Martin-le-Vinoux.



• Conseil général de l'Isère

Un lien social supprimé

Alors que les élus politiques, du sommet de l'État au niveau local, prétendent tout faire pour améliorer la vie des habitants des quartiers, le Conseil général de l'Isère, à majorité socialiste, vient de décider une mesure scandaleuse. Tous les services sociaux dont il a la responsabilité, jusqu'alors répartis dans les centres sociaux

au cœur des cités populaires, seront regroupés en un seul site par commune.

Ces économies se font au détriment de liens humains qui se tissent autour de ces centres. Cela obligera les habitants à se déplacer et cela pèsera sur la charge de travail des professionnels. Il est fort à craindre que des personnes âgées ou de

jeunes mamans soient obligées de se passer de ces services.

Le Conseil général de l'Isère se montre beaucoup plus attentif aux besoins de patrons isérois ou d'une multinationale comme STMicroelectronics, à qui il distribue généreusement l'argent public.

Correspondant LO

• Dépassements d'honoraires

Médecine pour soigner ou pour s'enrichir ?

Au moment où le gouvernement accorde sa bénédiction aux médecins pour continuer leurs dépassements d'honoraires, un généraliste, le Docteur Poupardin, est condamné par la Sécurité sociale parce qu'il permet à ses patients peu fortunés de se soigner correctement.

Voilà près de trois ans que la Caisse primaire d'assurance-maladie du Val-de-Marne (CPAM 94) harcèle et poursuit le Docteur Poupardin, un généraliste aujourd'hui à la retraite. Pourquoi ? Parce que, pour ses patients en affection de longue durée (ALD), il rédigeait les ordonnances dites « bizones » d'une manière telle que tous les médicaments étaient remboursés à 100 %. En effet, en théorie, pour les malades en ALD, les médecins doivent porter dans la partie supérieure de ces ordonnances les médicaments directement liés à

l'ALD et donc intégralement remboursés, et inscrire dans la partie basse les autres, ceux qui ne seraient pas liés et qui sont donc moins ou pas remboursés.

Le Docteur Poupardin juge que c'est absurde et inapplicable, qu'on ne peut pas découper chaque malade en tranches de pathologies différentes. De plus, il estime à juste titre que tous ceux qui n'ont déjà pas assez d'argent pour vivre n'achètent pas les médicaments mal ou non remboursés, et que donc leur état de santé empire. Eh bien, le 24 octobre, le tribunal des affaires de la Sécurité

sociale a condamné le Docteur Poupardin à verser à la CPAM du Val-de-Marne la somme de 2 514,62 euros qu'elle estime être ce qui a été indûment remboursé aux malades en ALD.

On croit rêver ! Le même jour, le gouvernement, par la voix du représentant de l'Assurance-maladie, accédait aux désirs de ces médecins qui ne voient en l'exercice de la médecine qu'un plan d'enrichissement. Les représentants de l'Assurance-maladie, de syndicats de médecins et des complémentaires-santé légitimaient les dépassements d'honoraires des médecins de secteur 2 jusqu'à deux fois et demie le tarif remboursé (70 euros au lieu des 28 euros du tarif remboursable).

Les dépassements d'honoraires, non remboursés par la Sécurité sociale, atteignent 2,5 milliards d'euros par an. C'est ce que doivent payer les malades ou leur mutuelle quand ils en ont une. C'est aussi ce qui fait qu'ils sont de plus en plus nombreux à devoir renoncer à se soigner. Et c'est contre quoi le gouvernement s'était engagé à intervenir. Il a renoncé. La ministre de la Santé a cédé à la pression des médecins qui ont un tiroir-caisse à la place du stéthoscope. Mais elle a laissé faire, refusé d'intervenir dans le dossier Poupardin, et n'a même pas répondu aux courriers qui lui demandaient de le faire.

Sophie GARGAN

• Recul de la contraception

C'est aussi une question financière

Vendredi 26 octobre, les députés ont voté la gratuité des contraceptifs pour les mineures de 15 à 18 ans à compter de 2013 – une mesure qui concernera 1 139 000 personnes – et la prise en charge par l'Assurance-maladie des interruptions de grossesse (IVG) pour toutes les femmes, et pas seulement les mineures comme c'est le cas aujourd'hui. Une des promesses du candidat Hollande est donc ainsi tenue, pour un montant estimé de 16,73 millions d'euros. On ne peut que se féliciter de ces décisions car dans le domaine de la contraception la situation faite aux femmes devenait alarmante, comme le montrait une récente enquête.

Chez les femmes de 20 à 24 ans, l'usage de la pilule contraceptive a régressé de 10,4 % par rapport au début des années 2000, alors que le recours à d'autres méthodes hormonales (implant, patch, anneau vaginal) n'a augmenté que de 5,1 %. Des jeunes de plus en plus nombreux ont leur premier rapport sexuel non protégé. On assiste donc à un véritable recul par rapport aux décennies précédentes, qui avaient été marquées par un développement de la contraception, grâce en premier lieu à la pilule, aujourd'hui utilisée seulement par la moitié des femmes en âge



de procréer.

Les raisons sont certainement multiples, parmi lesquelles un retour, ces dernières années, de préjugés réactionnaires amenant certaines jeunes femmes à y renoncer. Mais ce que montre aussi l'enquête avec certitude, c'est l'existence d'un problème financier. Malgré la décision de rendre les contraceptifs gratuits pour les mineures, la contraception a un coût, car aujourd'hui la pilule et le stérilet ne sont remboursés au maximum qu'à 65 %. Les femmes en difficulté financière utilisent moins la pilule car son recours « peut représenter

un budget important lorsque les femmes se voient prescrire des marques non remboursées, ce qui est le cas de 42 % d'entre elles », souligne l'enquête. Une chercheuse ajoute que « le recul est plus marqué dans les milieux les plus défavorisés. C'est une tranche d'âge touchée par la crise, car on y entre dans la vie adulte sans être dans une situation stable ». Le combat pour la contraception n'est donc pas terminé car aujourd'hui les femmes des milieux les plus modestes payent la crise et la baisse de leur pouvoir d'achat par une régression d'un droit acquis de haute lutte.

De plus, la diminution des

moyens touche aussi directement les structures de santé. Il y a deux ans était prévue une diminution de 42 % du budget de fonctionnement des centres de planning familial, qui a finalement pu être empêchée, mais les crédits des centres restent insuffisants. Le Planning familial revendique la possibilité réelle pour les jeunes d'accéder de façon anonyme à la contraception sur tout le territoire, ainsi que le remboursement de tous les moyens de contraception, « seul garant d'un véritable choix ». Malgré les dernières mesures prises par le gouvernement, on en est encore loin.

Jean SANDAY

La droite contre l'aide médicale d'État

Jeudi 11 octobre, des députés de droite, dont Christian Jacob, le président du groupe UMP, ont présenté une proposition de loi s'en prenant à l'aide médicale d'État (AME). La majorité de gauche l'a rejetée. L'AME, instituée en 1999 par le gouvernement Jospin, permet aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins, sous certaines conditions de résidence et de ressources. Les soins médicaux et d'hospitalisation sont pris en charge à 100 %.

En 2011, Sarkozy avait fait voter une franchise annuelle de 30 euros sur l'AME, que le gouvernement actuel a supprimée cet été. Le projet de loi demandait le rétablissement de cette franchise et un contrôle accru de l'AME. Un des auteurs du projet de loi osait parler de « tourisme médical » et affirmait que l'AME allait « créer un appel d'air pour les candidats à l'immigration clandestine ».

Pour alimenter son discours contre les immigrés et les sans-papiers, la droite avait déjà les thèmes de la sécurité et du droit de vote des étrangers. Avec l'AME, elle a trouvé un nouveau sujet. Et c'est sans gêne que ces mêmes députés, qui ont voté sans problème des milliards d'euros pour le grand patronat, s'indignent que l'État dépense un demi milliard pour soigner les plus démunis, qui sans cette aide n'auraient accès à aucun soin. C'est à la fois dérisoire sur le plan budgétaire mais aussi irrationnel sur le plan de la santé publique, car priver de soins des milliers de personnes, c'est aussi mettre en danger la santé de tous.

Mais que leur importe. Si la démagogie sécuritaire et anti-immigrés soude autour d'eux tout ce que le pays compte de réactionnaires, ils auront atteint leur objectif.

Cédric DUVAL

• Afrique du Sud

Les grévistes face à la répression et aux manœuvres des appareils syndicaux

Cela fera bientôt trois mois que dure la vague de grèves sauvages déclenchée par les mineurs de Marikana et, à l'heure où nous écrivons, au moins 70 000 travailleurs sont toujours en grève dans le platine, l'or et le charbon.

Depuis le début octobre, les patrons ont tous eu recours à la même politique, licenciant une partie des grévistes, pour les diviser et disposer d'un moyen de chantage. C'est ainsi que, pour ne citer que les plus grandes compagnies, Anglo Gold a licencié 12 000 grévistes, Anglo Platinum 14 500, Harmony Gold 5 400 et GoldFields 10 000.

La pratique est courante en Afrique du Sud. Mais cette fois, les grévistes ont tenu bon. Si Anglo Gold et GoldFields ont pu redémarrer quelques mines, la plupart des grandes mines restent fermées. Même là où la grève est en principe finie, les débrayages continuent. Ainsi, le 16 octobre, les 10 000 précaires de Marikana se sont remis en grève sur les salaires. Deux jours plus tard, l'ensemble des mineurs de Marikana et du complexe voisin de Karee se mettaient en grève contre l'arrestation de deux de leurs dirigeants.

Car pendant ce temps les forces de répression continuent à quadriller les zones minières, interdisant tout rassemblement, faisant des descentes dans les bidonvilles et multipliant les arrestations dans l'arbitraire le plus total. En même temps, les travaux de la commission Farlam, chargée d'enquêter sur le massacre de Marikana, montrent

comment, au plus haut niveau, le régime du président Zuma a ordonné à sa police de rétablir l'ordre, à n'importe quel prix, et comment ses porte-flingues ont abattu froidement 34 grévistes. Du coup, le ministère de la Justice tente d'enterrer la commission en décrétant que son budget ne lui permet plus de payer les frais de déplacement des témoins cités (beaucoup sont des mineurs sans le sou ou des membres de leur famille) tandis que de nombreux témoins sont arrêtés. En même temps, le ton des dignitaires du régime parlant des grévistes comme de « criminels » se fait de plus en plus haineux.

Les appareils syndicaux, eux, continuent à réclamer le renforcement de la répression contre un mouvement qui leur échappe. Mais en même temps, ils s'inquiètent du discrédit qui les menace parmi les travailleurs, mais surtout de perdre, de ce fait, leur statut de « partenaires » indispensables auprès des compagnies minières – comme chez Impala Platinum, où le syndicat des mineurs NUM, ayant perdu la plupart de ses adhérents, devrait bientôt cesser d'être reconnu par la direction.

Sur ce terrain, le NUM a reçu l'aide des patrons miniers, obtenant d'eux des rallonges

symboliques (3 à 10 %) dans l'ensemble des mines d'or et de charbon, puis un engagement d'Anglo Platinum de ré-embaucher les mineurs licenciés, avec une prime exceptionnelle de 200 euros pour toute rallonge. Mais il faut croire que le NUM ne se faisait pas trop d'illusion car son secrétaire général s'est prudemment abstenu de se rendre au meeting des grévistes d'Anglo Platinum, où il devait annoncer les « concessions » de la compagnie – que les grévistes ont rejetées avec indignation.

De son côté, la direction de la confédération syndicale Cosatu a lancé une campagne pour la réintégration des mineurs licenciés (mais pas pour leurs revendications !), faisant miroiter la perspective d'une grève générale. Combien de travailleurs ont-ils cru au ton militant de Zwelinzima Vavi, le secrétaire général de Cosatu ? Difficile à dire. Mais, de toute évidence pas les mineurs en grève. Car lorsque Vavi a déclaré à un meeting de grévistes d'Anglo Gold réunis à Orkney, qu'il fallait « reprendre la région de Rustenburg (bastion de la grève du platine) *des mains de la contre-révolution* », il a dû prendre la fuite sous une volée de pierres. Une semaine plus tard, le 27 octobre, le même Vavi, le leader du NUM et le secrétaire général du Parti communiste et ministre de l'Éducation, Blade Nzimande, ont subi le même sort lorsqu'ils ont tenté, à la tête



d'une centaine de permanents de Cosatu, de s'emparer de la tribune d'un grand meeting des grévistes d'Anglo Platinum, dans le stade de Rustenburg. Il faut croire que les mineurs ont compris qu'ils n'ont rien à attendre de bureaucrates syndicaux si liés aux compagnies minières et au pouvoir.

La détermination des mineurs continue à faire des émules. Ici et là des grèves sauvages éclatent, comme dans les services municipaux et les bus de Johannesburg. Ailleurs, comme dans les services municipaux des provinces du Nord-Ouest et du Limpopo, les appareils syndicaux prennent les devants en appelant à la grève. Parmi l'ensemble des affiliés de Cosatu, l'un d'eux, le syndicat de la métallurgie NUMSA, qui se veut le chef d'une file d'une tendance « lutte de classe » opposée

Amanda HUNT

Canonisation et politique de la canonnière

Le pape Benoît XVI vient de décider de canoniser le père jésuite Jacques Berthieu qui, à la fin du 19^e siècle, serait venu de France pour propager la foi chrétienne à La Réunion et à Madagascar, où il aurait perdu la vie sauvagement assassiné dit-on.

Mais quel rôle jouaient les Jésuites à Madagascar et comment y sont-t-ils venus ? Cela, l'Église se garde bien de le dire. À la fin du 19^e siècle, la bourgeoisie française se lança à la conquête

d'une grande partie de l'Afrique. Elle avait également des vues sur Madagascar, qu'elle tenta à plusieurs reprises d'occuper par la force, se heurtant à une forte opposition de la population.

En 1895, le gouvernement français, poussé par le parti colonial (représenté à La Réunion par le député François de Mahy,

qui réclamait l'annexion pure et simple de Madagascar) décida d'employer les grands moyens. Il dépêcha sur place des dizaines de milliers d'hommes armés, commandés par le général Gallieni, qui avait pour ordre de pacifier la grande île. Pour ce faire, il eut besoin de se repérer sur le terrain, et ce furent les Jésuites qui établirent les cartes détaillées du pays dont l'armée avait besoin.

Par une lettre adressée à un certain révérend père Colin, le général Gallieni écrivait : « Le chef du service géographique m'a rendu compte de votre participation aux derniers travaux de la brigade topographique de la côte Est, et m'a signalé le concours empressé et désintéressé que vous avez bien voulu apporter à cette tâche. Cette nouvelle mission en

à un soutien inconditionnel au régime, même une campagne de grèves dans la sous-traitance automobile (Toyota et Goodyear) et les centrales thermiques. Tous ces mouvements ont en commun de revendiquer des hausses de salaires et l'embauche de tous les travailleurs précaires – comme cela avait été déjà le cas lors de la grande grève du secteur public de 2010.

La classe ouvrière sud-africaine est en train de démontrer, une fois de plus, de quelle puissance elle dispose quand elle choisit de s'en servir. Mais, une fois de plus, ce qui lui manque, c'est un parti représentant ses intérêts politiques, un parti communiste révolutionnaire, capable d'unifier ses rangs derrière une perspective commune.

Amanda HUNT

Émile GRONDIN

prouvant une fois de plus votre dévouement à une science éminemment utile, vous acquiert de nouveaux titres à la reconnaissance du corps d'occupation pour lequel vos remarquables et nombreux travaux sont d'un précieux secours dans la répression de l'insurrection. »

Considérés à l'égal des militaires comme des intrus et des ennemis, les Jésuites furent combattus avec la même détermination par les Malgaches. Le jésuite Berthieu perdit donc la vie parce qu'il faisait cause commune avec les colonisateurs et parce qu'il justifiait les crimes commis contre le peuple malgache...

Pas exactement le saint homme donc que veut nous vendre l'église en 2012.

Émile GRONDIN

• Ford – Genk (Belgique)

Faire reculer les capitalistes

Mercredi dernier, les 4 300 travailleurs de l'usine Ford à Genk (Limbourg, Belgique), les 6 000 à 8 000 travailleurs des firmes sous-traitantes et leurs familles ont appris que la direction voulait fermer l'usine début 2014. Pourtant, pas plus tard que le 19 septembre dernier, la direction de Ford leur avait encore assuré que la nouvelle Mondeo serait assemblée à Genk.

La Mondeo devrait finalement être assemblée à Valence en Espagne, où la direction ne promet que 1 600 créations d'emplois, contre plus de 4 000 supprimés en Belgique. Le directeur Europe de Ford, Stephen Odell, a expliqué que le but était de regrouper la production sur un site qui tournerait près du maximum de sa capacité. Licencier les travailleurs d'un côté pour

exploiter davantage de l'autre, voilà la recette des capitalistes.

Depuis mercredi, presse et médias ont passé en boucle les mauvais chiffres des ventes européennes de Ford, et expliqué que l'usine ne tournerait qu'à 33 % de sa capacité. La perte attendue pour Ford en Europe serait de ce fait de 1,5 milliard.

Mais personne, ni dans les médias, ni dans le monde

politique, ni même parmi les dirigeants syndicaux ne s'est demandé pourquoi ce serait aux travailleurs de payer pour cette crise dont ils ne sont en rien responsables. Personne non plus pour souligner que le groupe Ford, avec toutes ses « difficultés », avait quand même annoncé un profit de 9,8 milliards de dollars en 2011 et a donc largement les moyens de continuer à payer les salaires de tous les travailleurs, quitte à les faire travailler moins, en partageant le travail.

Par contre, les organisations patronales ont sauté sur l'occasion pour dénoncer le « *coût salarial trop élevé* » en Belgique ; ce n'est

là que mensonge. En fait, depuis 2000, Ford a supprimé plus de 7 000 emplois à Genk, en partie transformés en emplois dans la sous-traitance, avec des contrats précaires et des salaires au rabais. Et pas plus tard qu'en 2008, 12 % d'économies supplémentaires ont été imposés aux travailleurs.

Pour l'assemblage de la nouvelle Mondeo, la Région flamande avait déjà accordé 57 millions d'euros de subventions. C'était au nom de l'emploi, alors que cette entreprise a largement les moyens de financer ses investissements elle-même. Finalement cet argent serait utilisé pour financer le « volet social »

de la restructuration.

Devant l'usine, où 300 travailleurs environ sont rassemblés en permanence, c'est un sentiment de rage, souvent impuissant, qui domine. Se défendre contre cette entreprise mondiale semble impossible à beaucoup.

Pourtant les travailleurs de Ford et bien d'autres qui ont été mis à la porte ou qui risquent de perdre leur emploi pourraient imposer un rapport de force en leur faveur, se faire craindre des patrons et du gouvernement, les faire réfléchir à deux fois avant de poursuivre leur politique désastreuse.

Correspondant LO



des États et des gouvernements qui les oppriment est une tromperie. La question qui se pose n'est pas celle de rester ou de

sortir de la zone franc mais celle d'en finir ou pas avec le système capitaliste, source d'exploitation et de misère. »

• Grèce

Comment échapper à l'impôt ? En étant milliardaire !

Le gouvernement grec, s'il n'hésite pas réduire quasiment de moitié le niveau de vie des travailleurs, rechigne manifestement à poursuivre les quelques milliers de ses ressortissants qui possèdent des comptes non déclarés en Suisse et sont donc des fraudeurs présumés.

Il existe pourtant une liste de ceux qui ont déposé leur cagnotte à la banque HSBC. Cette liste avait en partie atterri au ministère français du Budget en 2009. Ce dernier l'avait alors transmise à son collègue grec.

L'administration grecque a d'abord dit qu'elle refusait de se servir d'une liste volée, puis qu'elle l'avait perdue, puis qu'elle l'avait redemandée à la France et pas encore récupérée...

Un journaliste, Kostas Vaxevanis, trouvant sans doute que la plaisanterie durait un peu

trop, a finalement publié la fameuse liste samedi 27 octobre. Le lendemain la police était chez lui pour l'arrêter. Relâché dans la soirée il sera jugé le 1^{er} novembre, comme quoi l'État peut parfois aller vite...

On trouve sur cette liste des entrepreneurs, dont certains avaient touché des aides de l'État, des bourgeois plus ou moins grands et quelques armateurs. Encore n'est-ce là que le menu fretin, mesquin au point de frauder. Car, crise ou pas, les grands armateurs grecs, bénéficiant d'un régime fiscal réellement paradisiaque et totalement légal dans le pays même, ont encore accru leur fortune cette année, augmentant leur flotte et leurs parts de marché.

La loi est faite pour les riches et les impôts pour les pauvres.

Paul GALOIS

• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 147 (novembre 2012)

- États-Unis : Élection présidentielle : deux candidats de la bourgeoisie pour un fauteuil
- Mali :

Manœuvres diplomatiques et militaires de l'impérialisme français

- Venezuela :
- Derrière la vitrine des programmes sociaux, Chávez remplit sa mission vis-à-vis du grand capital

• Sidérurgie lorraine : Des de Wendel à Mittal : l'enrichissement ininterrompu des grandes familles bourgeoises

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• SNCF-RFF

Remariage annoncé

Le ministre délégué aux Transports, Frédéric Cuvillier, a annoncé qu'un projet de réforme concernant la SNCF et Réseau ferré de France, propriétaire des infrastructures ferroviaires, était mis en chantier et qu'il serait présenté au Parlement courant 2013.

L'objectif n'est pas d'aboutir à un meilleur fonctionnement du réseau ferroviaire, conformément aux intérêts des travailleurs du rail et de ses usagers. Non, il s'agit seulement d'une opération financière visant à résorber l'endettement des deux entreprises, tout en améliorant leur rentabilité et leur compétitivité dans le cadre de l'ouverture du réseau à la concurrence de l'ensemble des entreprises ferroviaires européennes.

Déjà, en 1997, la division de la SNCF en deux établissements avait eu pour prétexte l'endettement de celle-ci. Réseau ferré de France avait alors hérité de la dette en même temps qu'il devenait, en guise de compensation, propriétaire de l'ensemble des infrastructures ferroviaires. Au fil des années, les relations entre les deux établissements publics, dont l'État restait le principal actionnaire, n'avaient cessé de se compliquer, au

point que le ministre Cuvillier parle aujourd'hui d'un « système devenu complètement kafkaïen ». Par exemple, RFF, propriétaire en titre des voies, est incapable de se charger de leur entretien, car il n'a pas le personnel pour le faire. Il sous-traite donc ce travail... à la SNCF. Celle-ci, de son côté, pour faire circuler ses trains, s'adresse à RFF qui lui fait payer des « sillons », autrement dit des droits de passage. RFF procède avec la SNCF comme avec n'importe quelle autre entreprise ferroviaire privée qui demande à faire circuler des trains sur les voies du pays, compte tenu que certains « sillons » sont plus chers que

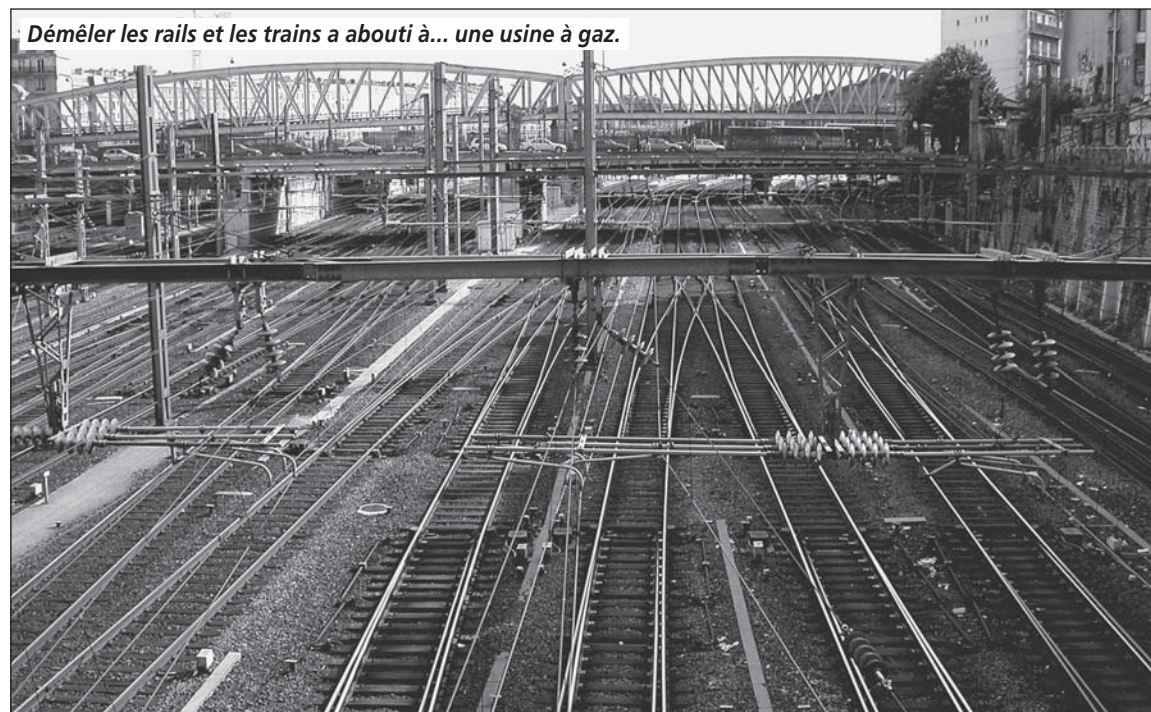
d'autres, ou prioritaires par rapport à d'autres, etc., dans un contexte de concurrence qui se généralise pour les transports de voyageurs comme pour celui des marchandises.

La division de 1997 était une régression par rapport au fonctionnement d'un service public unique et unifié sur tout le territoire. Aujourd'hui, plutôt qu'une simple réunification, la réforme qui se dessine viserait, si l'on en croit le ministre, à « créer un gestionnaire d'infrastructures unifié » qui serait « rattaché à la

SNCF au sein d'un pôle public ferroviaire unifié » ! Pourquoi faire simple quand on peut faire très compliqué ?

La logique des affaires, les préoccupations financières, la recherche de la rentabilité ne sont pas compatibles avec la mise en œuvre de transports visant à répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi cette réforme risque de ne produire que de nouvelles difficultés pour les travailleurs du rail comme pour les usagers.

Lucienne Plain



• Gares SNCF – Lyon

Les agents des guichets en grève contre les suppressions de postes

Le jeudi 25 octobre, jour de grève nationale, et le vendredi 26, les agents des guichets étaient nombreux en grève dans les gares de Lyon et de la région pour dénoncer les suppressions de postes. Contrairement aux annonces mensongères de son PDG Pépy, qui prétend créer des milliers d'emplois au plan national, la SNCF veut en supprimer 750 aux guichets d'ici 2015.

C'est dans ce cadre qu'en gare de la Part-Dieu, neuf suppressions de postes étaient annoncées en juin dernier. Suppressions d'autant plus choquantes que la gare est très fréquentée et que son trafic augmente sans cesse. L'annonce de fermetures de guichets les vendredi et dimanche, jours de forte affluence, va entraîner

des files d'attente encore plus importantes et des conditions de travail insupportables. Mais la direction n'en a cure car, comme elle l'a dit : il faut augmenter la productivité.

Une première grève a eu lieu en juillet. Puis, à la rentrée, des militants syndicaux ont préparé la riposte, bien accueillis par les agents. Aussi, le 25 octobre, la grève a été une réussite. Les guichets étaient fermés dans les gares de Perrache et Villefranche-sur-Saône, et à la Part-Dieu aux guichets, vingt-huit agents étaient en grève sur quarante. À la Part-Dieu, l'assemblée générale a rassemblé plus de quarante personnes, ce qui est nouveau. Ils sont tous montés voir le directeur, qui s'est esquivé dans un autre bâtiment. Le cortège des grévistes a traversé la gare pour le rattraper. Le directeur, qui avant la grève

avait déjà réduit de neuf à six le nombre de postes supprimés, leur annonçait alors rétablir un demi-poste de plus. Le refus a été unanime et la grève a été reconduite à une large majorité des agents, bien qu'un permanent syndical, que personne n'avait vu avant, ait tout fait pour les décourager.

Le lendemain le directeur reculait à nouveau et annonçait le rétablissement de deux postes. On était loin du compte, mais les grévistes ne se sont pas sentis de poursuivre le mouvement. Pour nombre d'entre eux, c'est la première expérience de lutte collective, où tous ont pu s'exprimer en réunion et décider de la suite. Tous savent qu'ils devront remettre la pression, car avec quatre postes supprimés, les conditions de travail seront intenables.

Correspondant LO

• Distribution de la presse Non aux licenciements

Depuis plus d'un mois, les salariés de Presstalis, ex-NMPP, principal organisme chargé de distribuer les journaux et magazines, sont en lutte contre le plan de démantèlement et de licenciements que tente de leur imposer leur direction. Tour à tour, ils perturbent la distribution de magazines et de quotidiens pour montrer leur détermination à se défendre.

Le système de distribution de la presse, en France, est issu de la loi Bichet de 1947, qui instaurait une péréquation des coûts de distribution entre tous les titres. Ainsi, un journal à faible budget pouvait, en bénéficiant d'une logistique commune à tous, être présent dans les kiosques au même titre qu'un journal à fort budget sans coût supplémentaire. Ce fonctionnement était assuré par une coopérative d'éditeurs, les NMPP, devenue une société anonyme, Presstalis.

Depuis sa naissance, ce système a été remis en cause par les éditeurs les plus riches, qui ne veulent pas payer pour les journaux sans grands moyens. Peu leur importe que les journaux d'opinions « minoritaires » puissent être accessibles à tous même dans les endroits les plus reculés.

Des plans de réorganisation successifs ont, en vingt ans, fait passer les effectifs de 10 000 à 2 100 salariés. Mais, d'après les dirigeants de l'entreprise, celle-ci est toujours en déficit. Le nouveau plan présenté par la direction prévoit des fermetures de centres de tri, des regroupements, des externalisations et filialisations, la mise en commun des moyens logistiques et de gestion avec les Messageries lyonnaises de presse, une autre coopérative où les avantages des salariés sont bien moindres.

Au total, ce sont 1 250 postes sur 2 100 qui disparaîtraient, et le système de distribution égalitaire disparaîtrait en même temps que les emplois. Les suppressions de postes prévues sont des licenciements secs, ce qui n'est jamais arrivé dans la profession. Les salariés de Presstalis tentent de stopper les procédures de consultation des institutions représentatives du personnel qui mènent à la liquidation. Ils veulent imposer un autre traitement industriel et social que celui qui est prévu. Ils exigent l'intervention de l'État pour empêcher les gros éditeurs de détruire les emplois et la distribution de la presse.

Mercredi 24 octobre, un rassemblement intersyndical des salariés de Presstalis a eu lieu devant le ministère de la Culture et de la Communication. Ceux-ci étaient accompagnés de nombreux salariés de la profession. Les délégués ont été reçus par un membre du cabinet de la ministre et par la directrice de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGIMC) pour y exposer les revendications des salariés et leur refus de disparaître. Le sentiment à la sortie est que la mobilisation reste de mise, car s'ils ont été poliment écoutés, rien n'a été promis ni décidé.

Correspondant LO

• Hôpital de Morlaix

Il faut des postes supplémentaires

Mardi 23 octobre, les agents des services techniques de l'hôpital de Morlaix ont débrayé pendant une heure et se sont rassemblés dans la salle où devait avoir lieu le comité technique d'établissement (CTE).

Ils exigeaient que la direction revienne sur sa décision de mettre un agent assurant la maintenance de la chaufferie à disposition de la nouvelle blanchisserie inter-hospitalière. Lors d'une entrevue, celle-ci prétendait que, comparativement à d'autres hôpitaux, ses statistiques montraient un sur-effectif dans les services techniques. Comme elle ne voulait pas céder, à la demande des agents, les syndicats CGT, Sud et CFDT ont déposé un préavis.

Tous les agents ont débrayé pour se rendre en bleu de travail au CTE. Ils ont été rejoints par de nombreux salariés des services médicaux, qui tenaient, eux aussi, à venir au rassemblement en blouse blanche en dehors de leurs heures de service.

Car cela fait des mois que le mécontentement couve partout à l'hôpital. Pour ne pas embaucher, la direction ne sait que redéployer les agents d'un service à l'autre. Plutôt dépité de voir surgir plus d'une centaine de travailleurs de l'hôpital, le directeur a décidé le report au lendemain soir du CTE. Mais

après quelques heures de réflexion, il s'est résigné à annoncer, en début d'après-midi, qu'il revenait sur sa décision concernant les services techniques.

Par contre, pour les services médicaux qui eux aussi ont des revendications concernant le nombre des personnels, il n'a rien cédé. Il s'est contenté de prendre acte des revendications en disant comprendre les « difficultés rencontrées » et en proposant d'en « discuter » encore une fois. Mais personne n'était disposé à en rester là. La proposition de se retrouver tous dans le hall d'accueil pour le Conseil de surveillance de l'hôpital prévu trois jours plus tard a fait l'unanimité.

Le matin le 26 octobre une cinquantaine de travailleurs ont donc décidé de pénétrer dans la salle du Conseil de surveillance afin d'y lire une motion expliquant les besoins en personnel.

Les administrateurs ont joué les indignés et quitté leur réunion, les petits gâteaux et le repas qui les attendaient, sans même entendre la lecture de la motion. La député maire UMP de Morlaix, et quelques médecins libéraux donnaient le ton. Leur mépris et leur désinvolture a beaucoup choqué. Il a été décidé d'une heure de débrayage reconductible pour le 5 novembre afin de poursuivre la mobilisation.

Correspondant LO

• Hôpital de Sarlat (Dordogne)

Mobilisation contre le démantèlement

Jeudi 25 octobre, près de 500 manifestants sont descendus dans les rues de Sarlat pour protester contre le démantèlement de l'hôpital public.

Depuis le printemps, l'hôpital de Sarlat, dont le budget accuserait un déficit de deux millions d'euros, est sur la sellette, menacé par l'Agence régionale de santé d'Aquitaine d'être mis sous tutelle. L'Agence a d'abord refusé un premier plan d'ajustement présenté en juin par le directeur et exigé que le budget soit en équilibre. Elle a fini par accepter en août un plan d'économies qui prévoyait la suppression de deux RTT par agent et la mutualisation des moyens des services de

chirurgie, réanimation et soins externes.

Pourtant, début octobre, la direction a annoncé la fermeture des dix lits du service de soins de suite et de réanimation. Les patients de la région de Sarlat relevant de ces soins devront être transportés dans d'autres hôpitaux, le service le plus proche étant à Brive.

Un comité de défense de l'hôpital de Sarlat a été constitué. Les déserts médicaux se développent dans toutes les régions en mettant en danger la population, comme l'a tristement montré la mort d'un nouveau-né du Lot sur l'autoroute A20, il y a peu.

Correspondant LO

Une mise au point à propos de la fermeture des maternités en France

Dans le dernier numéro de *Lutte Ouvrière*, dans l'article consacré aux fermetures de maternités qui ont abouti à fermer les deux tiers de celles qui existaient dans le pays, nous écrivions que la directive gouvernementale fixant à 300 naissances par an le seuil minimal qui devait déclencher le processus de fermeture d'une maternité avait été édicté par Sarkozy. C'est une erreur, en réalité ce décret gouvernemental avait

été signé par Martine Aubry en octobre 1998, alors qu'elle était ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et par Bernard Kouchner, secrétaire d'État à la Santé du gouvernement de la gauche plurielle de Jospin, qui rassemblait le PS, le PC et les Verts.

Cette politique de destruction des services de maternité a d'ailleurs été commencée avant 1998 et s'est poursuivie sous la gauche comme sous la droite et, dans les faits, bien

des maternités réalisant beaucoup plus de 300 accouchements par an ont été fermées jusqu'à aujourd'hui.

Ces fermetures des maternités font partie d'un plan national de fermetures massives d'une bonne partie des hôpitaux du pays. Les dernières fermetures sont celles de la maternité parisienne de l'hôpital Saint-Antoine et de la totalité de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris.

• Maison de retraite intercommunale Pantin (Seine-Saint-Denis)

Non à la suppression des postes d'infirmières de nuit !



Aucune infirmière la nuit pour s'occuper des 282 pensionnaires de la maison de retraite, voilà le projet du directeur annoncé en juin et qui devrait prendre effet à partir du 1^{er} novembre. Ni les pensionnaires, ni leurs familles n'ont été consultés et c'est le personnel, scandalisé par cette décision, qui les a prévenus. Ce mépris, ce cynisme ne pouvait que mettre en colère les familles, qui payent chaque mois au moins 2 400 euros.

Le directeur considère que les aides-soignantes devront pallier l'absence des infirmières, sans se soucier de la sécurité des pensionnaires ni de l'aggravation des conditions de travail du personnel. Déjà, sur les 202 membres du personnel, environ 80 sont en contrat précaire et particulièrement touchés par les suppressions de postes multiples

depuis plusieurs années.

Le président du conseil d'administration, maire PS de Pantin, appuyé par le maire du Pré-Saint-Gervais, lui aussi membre du PS, a accepté cette décision en la présentant hypocritement comme une « expérience » qui pourrait être remise en cause dans six mois. Cela veut-il dire qu'il faudrait qu'il arrive un drame ou un accident pour qu'il décide que les infirmières reviennent ?

À la rentrée de septembre, le personnel, soutenu par l'union locale et le syndicat CGT de l'établissement, a décidé de se mobiliser. Il a fait circuler une pétition, envoyé des lettres aux élus locaux, écrit aux familles, distribué des tracts sur les marchés et devant le centre commercial. La population, qui souvent connaît des pensionnaires, anciens voisins, collègues retraités, a montré sa sympathie et son soutien. Plusieurs personnes ont pris des tracts pour les afficher et les donner autour d'elles. Toutes étaient

convaincues qu'une maison de retraite doit avoir assez de personnel pour assurer les soins et la sécurité, et aussi un peu d'humanité à l'égard de ces anciens travailleurs.

Le mercredi 24 octobre, un débrayage et un rassemblement ont été organisés devant la porte de la maison de retraite, où soixante-dix personnes se sont retrouvées, personnel et population au coude à coude. Plusieurs intervenants ont dénoncé cette décision scandaleuse qui rentre dans le cadre de la politique de suppression de postes hospitaliers imposée par le gouvernement et l'Agence régionale de santé.

Cette mobilisation a permis au personnel, aux familles et habitants du quartier de créer des liens et de réfléchir ensemble à comment on pourrait contrôler les décisions qui nous concernent. En trois semaines, ils ont réussi à se faire entendre.

Correspondant LO

• Thomson – Angers

Face à Technicolor, les salariés résistent !

Après l'annonce de la liquidation de l'entreprise le 11 octobre, l'intersyndicale a appelé à une manifestation le 17 du même mois en proclamant sur une affiche : **« Contre les grands groupes capitalistes qui ruinent une ville ou une région, revendiquons tous ensemble l'interdiction des licenciements ! »** Plus de la moitié des salariés de l'entreprise se sont répartis pour distribuer ce tract d'appel aux portes des entreprises de la localité et sur les zones industrielles.

Malgré un temps épouvantable, cette manifestation d'un millier de personnes a été un succès. Les salariés de Thomson-Angers, soutenus par d'anciens salariés de l'entreprise mais aussi des délégations de travailleurs des entreprises de la localité, ont défilé dans les rues d'Angers aux cris de : *« Aucune usine ne doit fermer, interdiction des licenciements ! »*, *« Technicolor doit payer ! »*

Plusieurs partis avaient également été invités : Lutte Ouvrière, le NPA, le PCF, le Parti de gauche et les élus PS d'Angers. Tout le monde s'est retrouvé à l'usine autour d'un barbecue, en musique avec le

soutien du Groupe Niobé.

Depuis la mise en liquidation, les salariés de l'entreprise occupent leur usine. Pour de plus en plus de salariés qui passent les voir, comme pour maintenant presque tout le monde sur la localité, Technicolor n'est pas une PME victime de la crise et n'aurait pas dû être autorisé à fermer sa filiale d'Angers. Et s'il le fait, il doit s'acquitter d'indemnités supralégales auprès des salariés victimes de sa politique.

Mais, grâce à la mobilisation de ses salariés, Technicolor n'a pas pu continuer à faire ses coups en douce. Les médias en ont relaté chaque étape. Parmi

les nombreuses marques de soutien aux salariés licenciés, les collègues de Technicolor à Rennes ont débrayé plusieurs fois la semaine passée.

La désapprobation générale envers Technicolor, son assignation au TGI de la part du comité d'entreprise et du liquidateur ainsi que l'engagement de plus de 300 salariés pour aller aux Prud'hommes,

l'ont finalement poussé à chercher un compromis pour abonder le plan social, tant sur les mesures d'accompagnement que sur les indemnités complémentaires.

Rien n'est réglé encore car ces dernières semaines, après des mois aux abonnés absents, Technicolor s'est livré à un marchandage mesquin pour tenter de payer le moins

possible.

Les salariés peuvent être fiers de lui avoir opposé une belle unité, tout au long de ces derniers mois. D'ailleurs, en attendant qu'un accord soit définitif, ils ont décidé de continuer à se réunir tous les jours à l'usine, conscients que leur force, c'est de se battre tous ensemble.

Correspondant LO



Manifestation devant le siège en avril 2012.

• Center Parc (Vienne)

L'argent public coule à flots

Le groupe capitaliste Pierre & Vacances, qui possède entre autres les Center Parcs, ne connaît pas la crise. Bénéficiaire, il perçoit des aides publiques pour la construction d'un nouvel ensemble immobilier dans le département de la Vienne.

C'est ce même groupe qui a annoncé, le 18 octobre dernier, 195 suppressions de postes en

France et en Europe, c'est-à-dire 2,6 % de ses effectifs globaux. Dans le même communiqué, il s'est félicité avec cynisme de *« sa capacité de résistance dans un environnement économique fortement dégradé »*, capacité de résistance qui lui a permis l'an dernier d'afficher un bénéfice de plus de dix millions d'euros, en progression de 44 % par rapport à l'année précédente.

C'est dans ce contexte que le projet d'implantation d'un nouveau Center Parc dans le nord de la Vienne prend forme. Un investissement de 300 millions d'euros est en jeu. Les actionnaires de Pierre & Vacances vont-ils engager la totalité de cette somme ? Eh bien non ! Ce sont d'abord les collectivités locales et l'État qui vont mettre près de 60 millions d'euros d'argent frais sur la table, et se porter garants auprès des banques du complément nécessaire à la réalisation du projet.

Pour le département de la Vienne, subventions et participations se chiffrent déjà à 35 millions d'euros. Ce

département est dirigé par la droite, mais l'ensemble des élus, quelle que soit leur couleur politique, verte ou rose, se réjouissent du soutien apporté au groupe capitaliste. Aucun ne manquait sur la photo prise dans les champs promis à la construction, aux côtés des représentants de Pierre & Vacances, ce qui faisait s'interroger un journaliste de la presse locale, le 21 octobre : *« Vont-ils passer leurs vacances ensemble ? »*

La région Poitou-Charentes n'est pas en reste. Pour l'heure, le montant de ses subventions s'élève à cinq millions d'euros. La construction du Center

Parc commencera en 2013 et, sans nul doute, ces politiciens vont continuer à se relayer pour affirmer sur tous les tons combien cela sera bénéfique pour la population, en terme d'emplois créés. En réalité, 600 personnes seront recrutées, et il est déjà prévu qu'une sur cinq n'aura pas de CDI et que plus d'un tiers travailleront à temps partiel. Du point de vue de l'emploi, c'est la promesse faite aux futurs embauchés de salaires insuffisants, avec lesquels on ne peut pas vivre, et d'horaires extravagants.

Les patrons sont choyés, pas les salariés.

Correspondant LO

• Camiva-Iveco

Saint-Alban-Leyse (Savoie)

Les CRS contre les travailleurs

Jeudi matin 25 octobre, le préfet de Savoie envoyait les CRS pour dégager un piquet de syndicalistes de l'agglomération de Chambéry qui entendaient empêcher des camions semi-remorques avec plate-forme d'entrer dans l'usine.

Les 171 salariés de cette filiale de Fiat sont licenciés à la fin de l'année et condamnés par un tribunal – sous astreinte de 1 000 euros par infraction – à ne pas pouvoir s'opposer à ce qu'ils considèrent comme des actions

de déménagement des machines. Ce sont donc des syndicalistes d'autres entreprises qui étaient venus établir des piquets jeudi matin. L'un d'eux a même été retenu quelques heures au poste de police.

L'intervention des CRS a permis à six de ces camions de pénétrer dans l'usine. Une nouvelle fois, des licenciés ont l'appareil d'État (sous la houlette des socialistes) de leur côté.

Correspondant LO

Les patrons font payer leur crise aux travailleurs

Les menaces sur l'emploi s'accumulent dans la Vienne. Les vingt ouvriers de U3PPP – entreprise de fabrication de piscines, possédant huit sites de production – voient l'usine de Dissay promise à la fermeture et les licenciements arriver. Les 154 travailleurs de la Coop Atlantique d'Ingrandes, qui approvisionne la grande distribution, sous prétexte de réorganisation de plates-formes logistiques, appréhendent la même perspective. Enfin, les

220 travailleurs de l'entreprise de BTP Debuschère et Bourguignon, détenue par la Holding BH, vivent sous l'épée de Damoclès d'une liquidation judiciaire.

Les patrons prennent prétexte de la concurrence qu'ils se mènent entre eux, de la crise qui rogne leurs profits ou, pour la Holding BH, de l'absence d'un prêt bancaire attendu, pour justifier des regroupements de sites ou la liquidation pure et simple. Les reclassements proposés,

lorsqu'il y en a, sont à des centaines de kilomètres, sans garantie de ne pas voir à nouveau son emploi supprimé.

La perte d'un emploi et du salaire qui va avec est une véritable catastrophe pour ces familles ouvrières. Il n'y a aucune raison pour que les travailleurs payent les conséquences de la gabegie de cette économie contrôlée par le patronat.

Correspondant LO

• PSA – Aulnay-sous-Bois

Un premier recul de la direction

Jeudi 25 octobre, face à la mobilisation des travailleurs, la direction de PSA a renoncé à la tentative de passage en force qu'elle avait prévue.

Au comité central d'entreprise (CCE) du 25 octobre, la direction avait mis à l'ordre du jour l'autorisation des mobilités internes et externes, un point qui, s'il avait été voté par les élus, lui aurait permis de démarrer immédiatement des mutations provisoires d'Aulnay vers d'autres usines, avec l'objectif évident de vider l'usine en divisant les travailleurs sur cette question. Mais sa manœuvre a échoué, et elle a préféré retirer ce point de l'ordre du jour. Mieux, elle a accepté ce qu'elle refuse depuis des mois, engager des négociations sur les revendications des travailleurs.

Il faut dire que les derniers jours ont été agités à l'usine, où la direction a pu constater que la détermination d'un noyau important de travailleurs ne faiblissait pas. Le jeudi même, jour du comité central d'entreprise, les travailleurs d'Aulnay sont intervenus sur deux fronts. D'abord devant le siège de l'avenue de la Grande-Armée à Paris, où plus de 350 ouvriers sont venus déposer une motion signée en une journée par un millier de travailleurs de l'usine, pour faire pression sur les élus du CCE. Dans le même temps, une équipe de travailleurs réservait une petite surprise à la direction. Dès l'aube, une soixantaine d'ouvriers d'Aulnay sont allés visiter l'usine Faurecia de Méru, dans l'Oise, une filiale de PSA qui fabrique notamment les planches de bord pour Aulnay et Poissy.

Une fois dans l'usine Faurecia, les travailleurs d'Aulnay ont défilé dans les ateliers en scandant leurs slogans, en allant saluer les ouvriers et leur expliquer leur présence. Les travailleurs de Faurecia ont

réserve un accueil chaleureux aux travailleurs d'Aulnay. Dans chaque secteur, les manifestants ont fait une courte prise de parole et, à chaque fois, des ouvriers et ouvrières quittaient leur poste quelques minutes pour venir les écouter et les applaudir, malgré la présence des chefs et d'un huissier tiré du lit en catastrophe par la direction. Ceux qui n'osaient pas quitter leur poste reprenaient les slogans : « *Non aux licenciements, aucune usine ne doit fermer ! PSA-Faurecia, même patron même combat !* » D'autres salueaient du poing levé.

« *Nos problèmes sont vos problèmes*, expliquait le délégué qui tenait le micro. *Nous faisons partie de la même famille, d'abord parce que nous travaillons pour le même patron, et ensuite parce que toute la classe ouvrière connaît les mêmes problèmes. Les patrons, ils sont tous solidaires – alors un jour, il faudra bien que nous, les travailleurs, agissions tous ensemble.* »



Un des récents rassemblements dans l'usine.

Ou encore : « *Ce n'est pas de la solidarité que nous vous demandons. Ce que nous voulons vous dire, c'est qu'il nous faudra nous battre tous ensemble, sur les salaires, et sur l'emploi.* »

Le long des chaînes, les discussions sont allées bon train, sur les conditions de travail, l'intérim, les salaires minables. Des ouvrières expliquaient aux camarades d'Aulnay qu'en

plusieurs dizaines d'années de travail, elles n'avaient jamais vu d'autres ouvriers venir ainsi s'adresser à elles, et l'une d'elles ne parvenait pas à cacher son émotion.

Après avoir pris la parole une dernière fois au moment de la pause de 9 heures, les manifestants ont appris la bonne nouvelle du jour : au siège, la direction avait renoncé à son mauvais coup et accepté la tenue de réunions de négociations. Ils ont annoncé la nouvelle devant les travailleurs de Faurecia, qui ont chaleureusement applaudi, puis sont rentrés à l'usine d'Aulnay pour retrouver leurs camarades de retour de l'avenue de la Grande-Armée.

Cette action a été une réussite. Et il y en aura d'autres. Car, puisque la direction prétend accepter de discuter des revendications des travailleurs, il va falloir à présent l'obliger à les accepter, intégralement.

Correspondant LO

Une tripartite pour rien

Le jeudi 25 octobre après-midi avait lieu la première réunion tripartite entre les syndicats, la direction et l'État, en présence du PDG Varin et de Montebourg. Ces deux-là ont fait assaut d'amabilités pendant deux heures. Il faut dire que Varin avait de quoi être content de son ministre, qui venait la veille de confirmer que l'État allait consacrer quelque sept milliards d'euros pour garantir les emprunts de la banque PSA-Finances !

Lors de la réunion, Montebourg a juste rappelé

timidement que le gouvernement demandait un « reformatage » du plan de licenciements. Oubliées, même les ridicules « contreparties » demandées la veille, quand Montebourg demandait à PSA de sauver « quelques centaines » d'emplois en échange des sept milliards... À la tripartite, le PDG n'a même pas daigné répondre sur le « reformatage ». Les sept milliards sont donc offerts pour rien et surtout sans que personne au gouvernement ne demande à PSA pourquoi le groupe ne « garantit » pas ses emprunts

avec les six milliards de dividendes empochés par les actionnaires ces dernières années.

Ce n'est pas grâce à Montebourg que PSA a accepté d'engager des négociations, c'est grâce à la mobilisation des salariés. Et cette réunion n'a confirmé qu'une seule chose : que le gouvernement n'est absolument pas prêt à s'affronter à la famille Peugeot et aux actionnaires, et que les travailleurs ne pourront compter que sur leurs propres forces.

• Renault – Douai

Rétablissement des sanctions financières ?

L'usine Renault de Douai, qui fabrique le Scénic, n'a fonctionné que quatre jours en octobre, sous prétexte de baisse des ventes. Le directeur explique que l'usine produit 820 Scénic par jour pour 400 vendus.

On pourrait donc aisément baisser la cadence de moitié en répartissant le travail entre tous. On éviterait ainsi beaucoup de fatigue, de risques d'accidents

due aux cadences trop élevées. Et cela éviterait les pertes financières pour les travailleurs.

L'accord Renault d'indemnisation du chômage partiel prévoit le maintien de 70 % du salaire brut, soit 85 % du salaire net. 60 % de cette indemnisation sont financés par l'État, ce qui est déjà une bonne affaire pour Renault. Mais pas pour les travailleurs, qui perdront en moyenne plus de 200 euros sur leur salaire mensuel.

Plusieurs syndicats de Renault demandent l'application de l'APLD (Activité partielle de longue durée) qui est un accord plus favorable. En grande partie financé par l'État, il permet aux travailleurs de toucher 95 % de leur salaire net. Mais la direction refuse. Elle a invoqué le fait que les travailleurs n'avaient pas été suffisamment nombreux à se porter volontaires pour aller travailler en détachement à

l'usine de Maubeuge (MCA). Déjà, 600 travailleurs de Douai sont détachés à Maubeuge, à 75 kilomètres de Douai. La direction de Douai en voulait 450 de plus, et elle n'a trouvé que cent volontaires !

Mais pourquoi faudrait-il accepter d'aller travailler plusieurs mois à Maubeuge, avec 150 kilomètres de plus par jour, et toutes les fatigues supplémentaires que cela entraîne, et sans indemnisation

réelle ? Les travailleurs n'ont pas choisi le chômage partiel et Renault le leur impose parce que cela l'arrange. Alors Renault devrait payer, et pas seulement 95 % du salaire, mais 100 % ! Il en a les moyens sans même avoir besoin du secours de l'État. En tout cas, les travailleurs ont besoin de leur salaire, déjà bien insuffisant et qu'il n'est pas question d'amputer encore.

Correspondant LO

• Ikea

Nouvelle journée de grève pour la feuille de paye

Samedi 20 octobre, dans plusieurs points de vente du groupe suédois d'ameublement Ikea, les employés se sont mis en grève pour dénoncer notamment la baisse de leur prime d'intéressement et la faiblesse des salaires et réclamer l'embauche de personnel.

À Franconville (Val-d'Oise), le magasin était fermé à 16 heures. À Gonesse (Val-d'Oise) et à Thiais (Val-de-Marne), un seul niveau était en activité. À Avignon, Lille ou Saint-Étienne, les travailleurs n'ont pas travaillé de toute la matinée. À Plaisir et Vélizy (Yvelines) et à Montpellier, il y a eu diverses perturbations. Au total, un tiers des 29 magasins de l'enseigne ont été touchés par la grève, parfois à 80 %.

Depuis qu'il existe, l'intéressement est un mode de rémunération aléatoire. Comme pour les primes, mieux vaudrait qu'il soit intégré au salaire

et pas utilisé comme une carotte qu'on agite sous le nez des salariés. À plus forte raison en cette période où les salaires ne compensent plus la hausse des prix. Comme tous les travailleurs, les employés d'Ikea ont de quoi être insatisfaits, et encore plus s'ils ne sont pas assez nombreux pour assumer les tâches quotidiennes. C'est d'autant plus choquant que le groupe familial Ikea, leader mondial de la distribution d'ameublement, a claironné avoir engrangé en 2011 des profits records, en hausse de 10 %.

Mais la priorité du groupe n'est pas d'augmenter les

salaires de ceux qui ont contribué à ces résultats, ni d'embaucher d'autres salariés, mais d'investir trois milliards d'euros dans ses points de vente, et 1,5 milliard pour se donner bonne image en investissant dans le solaire et l'éolien, et produire ainsi l'équivalent de sa dépense actuelle en énergie.

Ikea prétend vouloir satisfaire 95 % de ses employés, 95 % de ses fournisseurs et 70 % de ses clients et être perçu « *comme une entreprise qui assume ses responsabilités sociales et environnementales* ». La grève du 20 octobre aura en tout cas montré que la satisfaction du personnel serait d'autant plus grande si ses employés pouvaient regarder leur feuille de paye sans colère, ce qui n'est pas le cas.

Jacques FONTENOY



Belles promesses à l'occasion d'un forum de l'emploi.

• Ardam Electrolux – Revin (Ardennes)

Les travailleurs ne se résignent pas

Mercredi 25 octobre, 400 ouvriers, intérimaires, retraités d'Electrolux, soutenus par des habitants de Revin dans les Ardennes, étaient venus à Senlis au siège d'Electrolux soutenir leurs représentants syndicaux. Ils veulent contraindre le groupe à revenir sur sa décision de fermer son usine de Revin en 2014. Le cortège a défilé dans la zone industrielle sous les acclamations d'une cinquantaine de travailleurs d'Electrolux de Senlis et de Marly.

Malgré les 115 millions de bénéfices annoncés

dernièrement, le groupe est prêt à sacrifier plus de 400 travailleurs, aggravant encore la misère dans un département déjà sinistré par le chômage, pour maintenir ses profits à la hausse.

Après avoir prétendu être favorable à un éventuel plan de transformation de l'activité de l'usine, le groupe a balayé d'un revers de main ce projet, déclarant que l'usine ardennaise entravait de toute façon sa « compétitivité ». L'hypocrisie de la direction n'a pas échappé aux travailleurs, qui se sentent

légitimement floués puisque la fermeture du site était, en tout état de cause, déjà programmée. Ils sont bien décidés à faire entendre leur colère et à se battre pour leur emploi. Ils savent que la bataille ne fait que commencer et qu'il leur faudra beaucoup de détermination pour maintenir ce qu'ils considèrent, à juste titre, comme leur usine, c'est-à-dire leur emploi. Dans ce sens, les salariés ont doré et déjà réclamé le paiement des jours de grève.

Correspondant LO

• La Poste Paris 08

Lors du déménagement, les facteurs réagissent aux attaques

Le bureau de poste de Paris 08, où travaillent 330 salariés, la plupart facteurs, vient de déménager, toujours dans le 8^e arrondissement. Ce transfert permet à La Poste une belle opération immobilière. Entre la vente d'un immeuble classé, rue de la Boétie, et l'achat d'un vieil immeuble appartenant à la SNCF, au-dessus de la gare Saint-Lazare, elle devrait empocher au bas mot plusieurs dizaines de millions d'euros.

Ce déménagement a été l'occasion d'attaques diverses pour supprimer des emplois et faire des économies.

La direction de La Poste s'est d'abord attaquée aux salariés dont elle avait transféré dans le passé le contrat à des entreprises sous-traitantes. Ainsi, quelques jours avant la fermeture, certains salariés du restaurant d'entreprise n'étaient même pas informés de leur futur lieu de travail. Pour ce qui est des agents de nettoyage, la direction a fait savoir seulement quinze jours avant le déménagement du bureau que le contrat allait s'arrêter. Certains de ces salariés travaillaient depuis vingt ou trente ans dans le bureau de poste. Beaucoup de postiers ont été indignés et ont tenu à faire savoir que, pour eux, ces camarades étaient des leurs.

La pétition demandant que ces salariés suivent les facteurs sur leur nouveau site a été signée massivement. Si cette réaction a pu empêcher qu'ils soient purement et simplement mis dehors, leur situation n'est pas pour autant réglée puisque la société de nettoyage propose aux plus anciens, ayant plus de soixante ans, d'être reclassés sur une « mobilité Île-de-France », ce qui pourrait les obliger à travailler un jour dans l'Essonne, un autre dans le Val-d'Oise.

Le directeur du bureau de poste a aussi littéralement agressé verbalement une postière qui, pour protester sur ses conditions de travail, avait osé marquer un mot sur le cahier

d'hygiène et de sécurité. Elle a été traitée avec un tel mépris et sur un ton tellement cassant qu'elle a fait une crise de nerfs et a dû être hospitalisée pendant cinq jours. Du coup le directeur a été pris à partie et hué lors d'une assemblée du personnel, beaucoup réclamant qu'il soit suspendu. Une enquête est menée par les élus du CHSCT et même si, pour l'instant, cet individu est encore soutenu par ses supérieurs, pour tout le personnel, il ne devrait plus être là.

Enfin, lors de ce déménagement, 300 facteurs sont arrivés dans les nouveaux locaux encore en travaux, avec un manque de place évident, des conditions de sécurité et de travail tellement ahurissantes que dès le lendemain, 16 octobre, 200 postiers, excédés, ont arrêté le travail, exigeant des engagements et des mesures immédiates. N'en menant pas large, le directeur a préféré ne pas les compter grévistes et s'est engagé sur des travaux et autres mises en état du bâtiment. Mais le lendemain, alors que plusieurs dizaines de postiers étaient encore en grève, il a voulu « reprendre la main » en menaçant ceux qui se réunissaient. Du coup, la direction régionale a dû envoyer un de ses représentants pour donner des assurances aux postiers sur la prise en compte de leurs demandes.

Le directeur, plein de morgue, a dû en rabattre mais beaucoup de postiers sont bien décidés à maintenir la pression.

Correspondant LO

• Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

Des versements qui tardent

Nous arrivons à la fin du mois d'octobre et les salariés licenciés lors de la liquidation judiciaire de Sodimédical n'ont touché que deux mois de salaire sur les onze mois dus. Le liquidateur vient de reconnaître que l'attente est des plus inhabituelles, ce qui n'est pas d'un très grand réconfort lorsqu'on galère au chômage avec un arriéré de paie de neuf mois.

Et dire que le tribunal de commerce de Troyes avait justifié sa décision par la nécessité de régler rapidement le versement des salaires et des indemnités de licenciement. Maintenant ce sont les AGS (l'organisme patronal de garantie des salaires) qui font traîner les choses en longueur.

Trop c'est trop !

Correspondant LO

• Sanofi – Lyon

Manifestation contre les suppressions d'emplois

Huit cents travailleurs du groupe Sanofi ont manifesté jeudi 25 octobre à Lyon contre la suppression de 914 emplois programmée dans ce groupe riche à milliards, sans compter les 600 emplois de Toulouse, écartés officiellement du plan, mais menacés quand même puisque ce site devrait être revendu.

D'ailleurs, près de la moitié des manifestants venaient de Toulouse et de Montpellier où les travailleurs sont mobilisés depuis des semaines. Environ 300 manifestants venaient de l'usine Sanofi-Pasteur de Marcy-l'Étoile, dans l'ouest lyonnais, où 567 emplois doivent être supprimés sur les 3 500 que compte cette usine, auxquels il faut ajouter 1 000 travailleurs des entreprises sous-traitantes. Les autres manifestants venaient de divers sites de l'agglomération, en particulier des filiales de Sanofi, Genzyme ou Merial. Des salariés de BASF, touchés eux aussi par des suppressions de postes, étaient présents ainsi que des délégations de la chimie venues apporter leur soutien. Il faut dire que le secteur pharmaceutique représente des milliers d'emplois dans l'agglomération lyonnaise.



Le groupe Sanofi, avec 6 500 salariés, est le premier employeur privé du Grand Lyon.

À Marcy-l'Étoile, où l'on produit des vaccins, l'annonce de ce plan a fait l'effet d'une douche froide. La direction prévoit la fermeture de plusieurs bâtiments et l'arrêt de certains vaccins comme celui contre le pneumocoque. Pourtant, ce n'est pas le travail qui manque un peu partout dans l'usine. De nouvelles productions sont prévues, ce qui rend encore plus intolérable la moindre suppression d'emploi. Il serait même légitime d'embaucher tous les intérimaires.

Partie du quartier de Gerland qui compte plusieurs

entreprises du secteur pharmaceutique ainsi que le siège mondial de Sanofi-Pasteur, la manifestation, animée par de nombreux slogans et des pancartes dénonçant « Sanofric », s'est terminée devant le siège du Conseil régional de Rhône-Alpes. Présidée par le socialiste Jean-Jacques Queyranne, la Région est plus que généreuse avec les capitalistes de la pharmacie. Elle leur verse chaque année des centaines de milliers d'euros au titre des pôles de compétitivité comme LyonBiopôle. Cet argent public vient s'ajouter aux crédits impôts recherche et autres mécanismes de financement de la recherche privée par de l'argent public. Pour l'année

2011, Sanofi a touché de l'État 130 millions d'euros au titre des crédits impôts recherche.

Pourtant, ni la Région ni le gouvernement n'ont prévu d'arrêter de verser ces subventions à un groupe, qui non seulement a réalisé plus de huit milliards d'euros de profits l'an dernier, mais supprime des centaines d'emplois. Bien au contraire puisqu'après quelques remontrances, Montebourg, le ministre du Redressement productif, a publiquement reconnu le droit de Sanofi à restructurer sa production et donc à aggraver un peu plus l'hémorragie du chômage.

Correspondant LO

• Rhodia Chimie – Saint-Fons (Rhône)

Un premier succès

L'usine Rhodia Chimie compte des laboratoires dans chaque atelier et un laboratoire central pour les produits finis. Cela faisait plusieurs mois que les techniciens de laboratoire dénonçaient la surcharge de travail et les responsabilités croissantes, et que le ras-le-bol s'accumulait. Le Contrôle analytique emploie actuellement quinze

personnes, dont trois en intérim et trois en contrat en alternance à former.

Le 2 octobre, les salariés ont déposé avec le syndicat CGT leurs revendications : l'embauche de deux salariés, ainsi que des changements de coefficient pour tous. Le 11 octobre, la direction de Rhodia leur a répondu... par une fin de non recevoir. C'est

donc à l'unanimité qu'ils ont décidé de se mettre en grève le lundi 15 octobre.

La direction s'est dite « surprise par cette grève » et a réagi avec mépris, accusant les grévistes d'être manipulés, mais a tout de même proposé une réunion le jeudi 18 octobre. La grève fut alors suspendue, mais les travailleurs ont prévenu, que sans avancées

sur leurs revendications, elle reprendrait immédiatement.

La direction, ayant mesuré la détermination des salariés, a reconnu la surcharge de travail et a accordé une embauche anticipée sur un départ en retraite en fin d'année prochaine, ainsi que la prolongation des contrats en intérim sur plusieurs mois.

Correspondant LO

• Jour de carence des fonctionnaires

Ce n'est pas de la carence, c'est du vol

En cas de maladie, un jour de carence a été institué pour toutes les catégories de fonctionnaires – fonction publique, fonction territoriale et fonction hospitalière – à compter du 1^{er} janvier 2012, autrement dit un jour non indemnisé. Cette mesure avait été présentée par le gouvernement Fillon et par la droite comme « une mesure

d'équité », invoquant le sort des salariés du privé qui sont soumis, eux, à trois jours de carence.

En fait, cette mesure était et reste simplement un moyen d'économiser des centaines de millions d'euros sur le dos des salariés du public (ce serait environ 250 millions pour 2012).

Marylise Lebranchu, la ministre de tutelle, a déjà prévenu que le dispositif actuel resterait en place, au moins jusqu'à la fin 2012. Et pour la suite, les modifications qu'elle envisage ne changeront pas grand-chose. Parmi les « pistes à l'étude », elle a cité le déplacement du jour de carence au deuxième jour d'arrêt, la

prise en compte de l'ancienneté du salarié, ou l'appel aux mutuelles, donc aux salariés, pour payer ce jour de carence.

Une chose est sûre, les économies décidées sur le dos des salariés par le gouvernement précédent sont considérées comme acquises par le gouvernement actuel.

Bertrand GORDES

• Colgate Licenciements envisagés mais bénéfice en hausse

Colgate-Palmolive a annoncé la semaine dernière sa volonté de réduire de 6 % le nombre de ses salariés dans le monde d'ici à la fin 2016. Ce qui va se traduire par la suppression de près de 2 300 postes sur un total de 38 600. Connue pour ses marques Colgate, Tahiti Douche, Paic ou Ajax, cette multinationale américaine qui possède de 54 usines dont deux en France, à Lyon et à Compiègne, veut diminuer ses capacités de production de 10 %. Son PDG, Ian Cook, a déclaré : « *Ce programme va nous aider à avancer, afin de dégager de la croissance durable et profitable sur le long terme* », profitable pour les actionnaires s'entend.

Comme dans toutes les entreprises qui licencient, le « plan de réduction de ses coûts » ne concerne que les coûts représentés par les salariés, pas ceux que représentent les actionnaires, qui, pourtant, ne font rien d'autre qu'encaisser leurs dividendes. La direction de Colgate le dit d'ailleurs ouvertement puisqu'elle a calculé qu'en licenciant 2 300 salariés, elle espérait économiser entre 275 millions et 325 millions de dollars par an, d'ici à quatre ans. Ces annonces interviennent au moment même où sont publiés les résultats de l'entreprise pour le troisième trimestre, qui montrent un bénéfice en hausse de 1,7 %, à 654 millions de dollars. Autrement dit le bénéfice du seul troisième trimestre représente l'équivalent de deux années d'économies souhaitées par les actionnaires.

Alors le patron peut toujours avancer les explications qu'il veut, la seule véritable raison est la rapacité des actionnaires qui veulent maintenir leur bénéfice coûte que coûte.

Aline RETESSE

• Distilbène

Un scandale sanitaire exemplaire

Le 26 octobre, la cour d'appel de Paris a condamné deux laboratoires, UCB Pharma et Novartis, à indemniser une femme qui souffre d'un cancer dû au Distilbène, un médicament pris par sa mère durant sa grossesse. Dans le même temps, une autre femme, souffrant elle aussi des effets du Distilbène, est « seulement » stérile aux yeux des juges, et le lien entre sa maladie et le Distilbène n'est selon eux pas suffisamment prouvé.

Le Distilbène a été prescrit à des millions de femmes dans le monde entre les années 1950 et 1970, pour éviter les fausses couches. Dès 1953 une étude avait montré qu'il n'avait aucune efficacité en la matière. Comme il n'apparaissait pas dangereux à cette époque, il est resté sur le marché jusqu'en 1971, aux États-Unis, alors que des chercheurs avaient établi un lien entre une forme rare de cancer du vagin chez des jeunes femmes et la prise du Distilbène par leur mère. En France, 200 000 femmes ont pris du Distilbène durant leur grossesse; elles ont donné naissance à 80 000 filles, dont beaucoup

présentent des malformations de leur appareil génital, la moitié environ ne peuvent pas avoir d'enfant, une centaine ont eu un cancer.

On sait donc parfaitement que le Distilbène est inefficace et dangereux, qu'il a véritablement empoisonné la vie de millions de femmes dans le monde. Les laboratoires ont malgré cela continué à le vendre le plus longtemps possible, bien après que les risques ont été suspectés et même prouvés. Il n'a par exemple été interdit en France qu'en 1977, six ans après son retrait aux États-Unis. Ces laboratoires ont ensuite mené des batailles juridiques de plusieurs

dizaines d'années pour ne pas indemniser les victimes, dont bien peu ont réussi à passer tous les obstacles. Il leur faut être atteintes d'une maladie dont les liens avec le Distilbène sont prouvés, et retrouver la preuve que leur mère en a pris. Une petite évolution juridique permet cette fois-ci à une femme de toucher un peu moins de 200 000 euros pour son cancer. En effet, il n'est dorénavant plus nécessaire de prouver précisément quel était le fabricant du médicament pris par sa mère.

Ce scandale du Distilbène ressemble à beaucoup d'autres scandales sanitaires. Les faits sont clairement établis, il n'y a aucun doute sur la nature véritablement criminelle du comportement des responsables des laboratoires pharmaceutiques, mais la logique judiciaire permet à des fabricants de produits dangereux de s'en sortir la plupart du temps.

Jean POLLUS

• Prothèses mammaires PIP

Le patron remis en liberté : une insulte aux victimes

À sa sortie de prison, il avait l'air lamentable, presque pitoyable avec son bonnet de laine et ses deux sacs en plastique au bout des bras. On en aurait bientôt oublié que pendant des années Jean-Claude Mas, le fondateur de la société de prothèses mammaires PIP, a consciemment mis en péril la santé de centaines de milliers de femmes en contrefaisant les implants mammaires qu'il produisait.

En mars 2010, après vingt années passées à s'enrichir en fabriquant des implants mammaires frelatés, Jean-Claude Mas était contraint de fermer Poly Implant Prothèse (PIP), sa société. Une enquête était ouverte pour « *tromperie sur les qualités substantielles du produit, publicité mensongère et mise en danger de la vie d'autrui* ».

En effet, des femmes avaient connu la douloureuse épreuve de prothèses mammaires qui se rompent sous la peau et laissent

s'échapper un gel de silicone qui s'écoule dans l'organisme. Qui plus est un gel frelaté. Car les implants PIP étaient remplis d'un silicone industriel impropre à l'usage médical, mais tellement moins cher ! « *Le problème est un problème de prix de revient et de coût, donc de bénéfice* », avait expliqué l'avocat de Mas. Effectivement, le gel était dix fois moins coûteux que celui qui aurait dû être utilisé pour les implants mammaires. Le patron savait, connaissait les conséquences et s'en moquait.

Mis en examen pour des dizaines de chefs d'inculpation, qui vont de l'empoisonnement à la tromperie aggravée en passant par la fraude fiscale et l'abus de biens sociaux, Mas a réussi à se faire déclarer insolvable, à cacher et à protéger sa fortune. Même si, au cours des procès qui doivent commencer en avril 2013, il était reconnu coupable, il pourrait se réfugier derrière cette insolvabilité pour ne pas indemniser ses victimes.

Il est donc sorti de prison. Des femmes, elles, vivent dans l'angoisse d'un implant qui se déchire. On estime à 500 000 le nombre de celles qui, dans le monde, portent ou ont porté des prothèses en silicone PIP. Elles sont 30 000 en France, dont 3 188 cas de rupture.

Sophie GARGAN

L'Apocalypse selon sainte Parisot

Le rapport Gallois proposerait de voler 20 milliards d'euros aux travailleurs pour les offrir aux patrons. Les grands patrons ont exigé dimanche 28 octobre que ce larcin soit porté à 30 milliards. Jalouse de ses prérogatives de porte-parole du patronat, Laurence Parisot compare l'économie du pays au *Titanic* et elle sent déjà le froid de l'iceberg meurtrier. Plus encore, la présidente du Medef prône, mieux qu'un pacte, plus qu'un choc : un

des salaires, pour « *reconstituer les marges* », autrement dit les profits, pourtant confortables, des entreprises.

Cette surenchère financière s'accompagne d'une surenchère verbale. Laurence Parisot compare l'économie du pays au *Titanic* et elle sent déjà le froid de l'iceberg meurtrier. Plus encore, la présidente du Medef prône, mieux qu'un pacte, plus qu'un choc : un

« big bang », l'explosion primordiale, qui permettrait de conforter les rentes des classes parasites en affamant les classes travailleuses.

Et de conseiller au gouvernement de dépouiller les travailleurs sans même faire semblant de leur demander leur avis. Eh bien, souhaitons qu'ils le donnent et de la façon la plus explosive possible !

Paul GALOIS

• Procès Kerviel

Un arbre qui a bien du mal à cacher la forêt

La cour d'appel a confirmé la condamnation de Jérôme Kerviel à cinq ans de prison, dont trois ferme, et à rembourser 4,9 milliards d'euros à la Société générale pour « réparation du préjudice financier » à l'égard de la banque.

Kerviel est un trader, fonction qui consiste, comme il l'explique lui-même, « *à faire du fric avec du fric* », en fait à spéculer. La Société générale l'a licencié en 2008, l'accusant d'être responsable d'une perte de près de cinq milliards d'euros dans une opération réalisée à l'insu de son responsable, prétend la banque. Son avocat a déjà annoncé que Kerviel se pourvoira en cassation.

À travers ce procès, les dirigeants de la Société générale ont tenu à faire porter le chapeau de ces pertes à une seule personne, présentée comme une brebis galeuse qui aurait enfreint les règles d'une banque qui se prétend vertueuse et au-dessus de tout soupçon.

La banque ne convainc pas lorsqu'elle reproche à Kerviel d'avoir agi à l'insu de

sa hiérarchie et d'avoir produit des faux pour la tromper. Tout d'abord parce que lors du procès, des témoignages ont été apportés sur le fait que la hiérarchie, non seulement savait ce que Kerviel pratiquait dans des transactions dont les montants dépassaient régulièrement les limites autorisées, mais qu'elle l'encourageait à le faire. La Société générale comptait sur lui pour gagner des milliards et présentait même Kerviel comme un modèle pour les autres traders.

Mais surtout parce que la Société générale, comme toutes les banques, réalise l'essentiel de ses profits grâce à ces activités spéculatives qui, gagnantes ou perdantes pour la banque, sont en tout cas toujours nuisibles et parfois catastrophiques pour la société. Et les banquiers ont besoin de traders comme les mafiosi ont besoin de tueurs à gages.

Le procès qu'on serait en droit d'attendre est celui des bénéficiaires de cette spéculation, les grands actionnaires des banques et des grandes entreprises qui elles aussi spéculent. Mais ceux-là ne sont pas inquiétés.

Stéphane FORT

